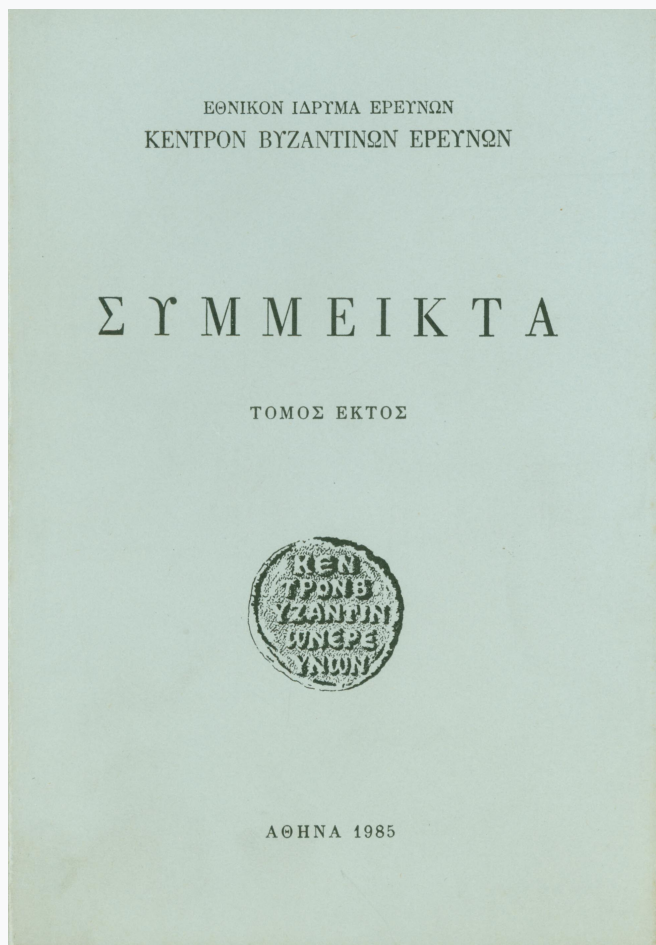


Byzantina Symmeikta

Vol 3 (1979)

SYMMEIKTA 3



Le Mont Athos et la politique du patriarcat de Constantinople, de 1355 à 1375

D. NASTASE

doi: [10.12681/byzsym.664](https://doi.org/10.12681/byzsym.664)

Copyright © 2014, D. NASTASE



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/).

To cite this article:

NASTASE, D. (1979). Le Mont Athos et la politique du patriarcat de Constantinople, de 1355 à 1375. *Byzantina Symmeikta*, 3, 121-177. <https://doi.org/10.12681/byzsym.664>

LE MONT ATHOS ET LA POLITIQUE DU PATRIARCAT DE CONSTANTINOPLE, DE 1355 A 1375

1. CROISADE LATINE ET CROISADE ORTHODOXE DANS LE SUD-EST EUROPÉEN

L'installation (en 1354) et l'avance des Turcs osmanlis dans les Balkans coïncida avec un processus d'émiettement qui entraîna tous les États du sud du Danube¹. L'exemple le plus frappant en est fourni par l'empire serbe qui, quelque temps après la mort du tsar Dušan, se mua progressivement en un amalgame de principautés instables, en proie aux rivalités des dynastes locaux². Amoindri et, malgré quelques sursauts d'énergie, déjà engagé depuis plus longtemps sur la voie du déclin, l'empire bulgare des Šišmanides se morcelait lui aussi en trois petites formations politiques rivales, guerroyant entre elles³.

Quant à l'empire byzantin, il n'était plus que l'ombre de sa grandeur passée. Le réduisant rapidement à sa capitale et à quelques insignifiantes bandes côtières, les Turcs n'eurent plus devant eux, jusqu'au Danube, qu'un kaléidoscope de petits États mouvants, dont la plupart des souverains ne continuaient pas moins d'arborer des titres retentissants.

Mais au-delà de cette barrière naturelle, la principauté roumaine de

1. Au sujet de cet émiettement, en général, l'aperçu de D. A. Z a k y t h i n o s, *Etats — Sociétés — Cultures. En guise d'introduction*, dans *Art et société à Byzance sous les Paléologues*, Venise 1971, p. 1 - 12.

2. En dernier lieu, le livre de R a d e M i h a l j e i ć, *Kraj Srpskog carstva* (avec un résumé français), Belgrade 1975.

3. Un fils du tsar Alexandre de Bulgarie, Stracimir, fit de son apanage de Vidin un petit tsariat dissident (1360 - 1396). Quelque temps auparavant, de l'État bulgare s'était détachée la Dobroudja du despote byzantinisant Dobrotici (Dobrotica) (vers 1348 - vers 1386), région que Mircea l'Ancien de Valachie (1386 - 1418) réunira à son domaine en 1388/9. (On vient de conjecturer l'existence dans la Dobroudja méridionale d'une autre formation politique séparatiste, avec pour centre l'importante ville fortifiée de Dristra — l'actuelle Silistra —, sur la rive droite du Danube, ville qui fut elle aussi annexée par Mircea: P. D i a c o n u, *O formație statală la Dunărea de Jos la sfîrșitul secolului al XIV-lea necunoscută pînă în prezent*, *Studii și cercetări de istorie veche și arheologie* 29, 1978, No 2, p. 185 - 201, avec un résumé français.) (Cf. ci-dessous, p. 122 et n. 1, 3.)

Valachie avait connu, à la différence des pays du sud du fleuve, une ascension et un agrandissement continus et rapides qui, après lui avoir permis d'accéder à l'indépendance, en 1330, se prolongèrent pour une période qui recouvre le reste du XIV^e siècle et le début du XV^e¹. En dehors de la Valachie proprement dite, située entre les Carpathes méridionales et le Danube, les princes de ce pays accrurent pendant cette période leur domaine de territoires d'au-delà des montagnes², d'outre Danube, "jusqu'à la Mer Majeure"³ et de la Moldavie du sud⁴, "usque ad confinia Tartariae"⁵.

Malgré ces accroissements, la Valachie restera un Etat de proportions relativement modestes. Mais dans le cadre de ce double processus — d'un côté sa propre ascension, d'un autre la décadence et le morcellement des empires balkaniques — et favorisée par sa position géographique qui la mettait plus à l'abri du danger ottoman, la jeune principauté roumaine ne s'en trouva pas moins être, à bref délai, l'un des pays orthodoxes les plus importants — le plus étendu, le plus stable aussi et, parfois, le plus puissant — du Sud-Est européen⁶.

La gravité du péril turc remettait entre temps en question, dans des termes très aigus, le problème des deux croisades différentes et ennemies, la latine et l'orthodoxe, des "deux croix s'affrontant avec inimitié"⁷.

1. On consultera à ce sujet toute histoire plus récente de la Roumanie. En dernier lieu, Constantin C. Giurescu et Dinu C. Giurescu, *Istoria Românilor*, 1, Bucarest 1975, p. 261 - 274 et surtout 2, Bucarest 1976, p. 22 - 37, 66 - 93, ainsi que 381 sq.

2. Où ils possédèrent comme fiefs (cf. infra, p. 126) le banat de Severin, le duché de Făgăraș et le domaine d'Amlaș, ainsi que les châteaux forts de Bran et de Huedin.

3. En janvier 1390 et en juillet 1391, Mircea l'Ancien se faisait intituler "Tristri dominus" (il s'agit de Dristra, cf. supra, p. 121, n. 3) et "terrarum Dobrodictii despotus" (Hurmuzaki-Densușianu, *Documente privitoare la istoria Românilor*, 1/2, Bucarest 1890, p. 322, 334 - 335). Sa domination "jusqu'à la Mer Majeure", "de la cité de Dristra" de la "Podounavie", figure dans l'intitulatio de ses différents actes. Voir DRH, B, I, passim (la plus complète de ces intitulations, No 28).

4. Șerban Papacostea, *Aux débuts de l'Etat moldave. Considérations en marge d'une nouvelle source*, Revue roumaine d'histoire 12 (1973), No 1, p. 149, 150 - 151; cf. p. 147 - 148 (cette étude existe aussi en version roumaine, *La începuturile statului moldovenesc: considerații pe marginea unui izvor necunoscut*, Studii și materiale de istorie medie 6, Bucarest 1973, p. 43 - 59).

5. DRH, B, I, p. 36.

6. Cf. D. Nastase, *Une chronique byzantine perdue et sa version slavo-roumaine (la Chronique de Tismana, 1411 - 1413)*, I, Cyrillomethodianum 4 (1977), p. 161 sq.

7. N. Iorga, *Croisade latine et byzantine dans le Sud-Est de l'Europe*, dans ses *Choses*

Rejetant décidément la politique unioniste de l'empereur byzantin, le chef de son Eglise lui répondit par une action soutenue visant à affermir l'orthodoxie et l'autorité du patriarcat de Constantinople, comme fondement d'un programme politique propre. Ce programme s'efforça avec ténacité d'opposer un alignement des princes orthodoxes, tant aux Turcs qu'aux dangers de la croisade latine¹. Déjà dès 1355, en réponse à la tentative d'union faite la même année par Jean V Paléologue², le patriarche Calliste Ier adopta une attitude intransigeante, strictement conforme aux traditions de l'orthodoxie byzantine. Aussi fit-il des essais, finalement infructueux, pour assurer à ses plans l'appui de l'Eglise et du tsar de Bulgarie³, et un peu plus tard on le verra aller chercher en personne l'alliance serbe à Serrès, où se trouvait la cour de la veuve de Dušan, et où il devait périr de la peste (pour plus de détails, infra, p. 156, n. 4).

Les démarches faites en 1355 par le basileus en vue de l'union n'eurent pas les conséquences escomptées. Mais les négociations avec le Saint-Siège reprirent en 1365⁴, pour aboutir en 1369 au voyage de Jean V à Rome, où l'empereur byzantin embrassa solennellement la foi latine⁵.

La réaction du successeur de Calliste, le patriarche Philothée Kokkinos, fut extrêmement énergique. Prenant à son compte la défense de l'orthodoxie que son protecteur légitime, le basileus, trahissait, ce patriarche déploya une activité très poussée pour rassembler autour de son siège les autres Eglises orientales et leur faire adopter une position commune face à l'offensive de la Papauté⁶. En même temps, il s'adressa aux princes orthodoxes, tant pour suppléer à la défection de l'empereur,

d'Orient et de Roumanie, Bucarest-Paris 1924, p. 38; cf. Tudor Teotcoi, *Nicolae Iorga istoric al cruciadelor tîrzii*, dans le recueil d'études (aux soins d'Eugen Stănescu) *Nicolae Iorga — istoric al Bizanţului*, Bucarest 1971, p. 120 sq.

1. Halecki, *Un empereur*, passim, notamment p. 50 - 52, 153 - 158, 178 - 179 et la première partie du chapitre X, *La réaction de l'orthodoxie byzantine et la bataille de la Marica*. Pour "la croisade balkanique", réplique orthodoxe à celle latine, N. Iorga, op. cit.; D. A. Zakythinos, *Crise monétaire et crise économique à Byzance du XIIIe au XVe siècle*, Athènes 1948, p. 127 sq.; id., *Démétrius Cydonès et l'entente balkanique au XIVe siècle*, dans son recueil *La Grèce et les Balkans*, Athènes 1948, p. 44 - 56; T. Teotcoi, op. cit., p. 121 - 124; cf. aussi Eugen Stănescu, *Autour d'une lettre de D. Kydonès expédiée en Valachie*, RESEE 7 (1956), No 1, p. 221 - 230.

2. Pour laquelle, Halecki, *Un empereur*, p. 31 sq.

3. MM I, Nos 185, 186, 196. Cf. Halecki, op. cit., p. 50 - 52, 77 - 78.

4. Halecki, op. cit., p. 89 sq.

5. Ibid., chapitre VIII, *La conversion de Jean V Paléologue*.

6. Pour laquelle, notamment ibid., p. 103 - 110, 118 - 120, 153 - 157, 168 - 169, 178 - 179, 180 - 185, 208 - 212.

que pour répondre par un alignement de ces princes à la croisade latine sur laquelle le parti unioniste faisait reposer ses espoirs¹. Parmi les souverains qu'il visait, l'appel patriarcal accorda une attention particulière au grand-knèze de Moscou². Mais les Etats de celui-ci — à la veille seulement de leur brillante ascension — se trouvaient malheureusement bien trop loin des régions où se jouait le drame; le prince russe, toujours sous le joug des Mongols, était en outre trop absorbé par ses propres problèmes, qui n'avaient rien à faire avec les Turcs.

2. LA POLITIQUE DE COALITION ORTHODOXE ET LA FONDATION DES SIÈGES MÉTROPOLITAINS DE HONGROVALACHIE

Il en était autrement de la Valachie. Son voévode Nicolas-Alexandre (1352 - 1364) avait prêté dès le début son appui à "l'opposition orthodoxe" régie par le patriarcat constantinopolitain. C'est dans ces circonstances que le patriarche Calliste Ier avait érigé l'Eglise de son pays en métropole — ou plutôt lui avait reconnu ce rang³ —, en 1359⁴, l'année même où la Valachie semble avoir adhéré au front balkanique anti-ottoman⁵.

Le premier occupant du nouveau siège fut le Grec Hyacinthe, métropolitain de Vicina, la ville danubienne conquise par les Tatars⁶, qu'il

1. Supra, p. 123, n. 1. Aussi Louis Bréhier, *Vie et mort de Byzance*, Paris 1969, p. 372 - 373.

2. Halecki, *Un empereur*, p. 237 - 238.

3. Giurescu, *Întemeierea*, p. 678 - 680.

4. MM I, No 171, p. 383 - 388.

5. Sa'adedin (Khodja Efendi), *Tadj-üt-Tevarih*, dans *Cronici turcești privind țările române*. Extrase, vol. I, Sec. XV — mijlocul sec. XVII, întocmit de Mihail Guboglu și Mustafa Mehmet, Bucarest 1966, p. 299 - 300; cf. *Istoria României*, vol. II, Bucarest 1962, p. 157 - 159 (auteurs du chapitre, B. Câmpana-Șt. Pascu). Pour le côté politique, tant anti-ottoman qu'anti-latin, de la décision arrêtée en 1359 par le patriarche Calliste quant à l'Eglise de la Valachie, voir, entre autres, Giurescu, op. cit., p. 687. "La désignation du puissant état valaque était immanquablement liée à la politique", note pour une époque à peine ultérieure le P. V. Laurent, *Contribution à l'histoire des relations de l'Eglise byzantine avec l'Eglise roumaine au début du XV^e siècle*, Académie Roumaine, Bulletin de la section historique 26 (1945), p. 171. Valable pour la nomination des métropolitains de Valachie par Constantinople encore byzantine, cette observation l'est aussi pour l'érection même de l'Eglise de ce pays en métropole soumise au patriarcat oecuménique.

6. Sur le problème de Vicina et son abondante bibliographie, voir plus récemment P. Ș. Năsturel, *Les fastes épiscopaux de la métropole de Vicina*, BNJ 21 (1971 - 1976), p. 33 - 42; Petre Diaconu, *Păciul lui Soare-Vicina*. Byzantina 8 (1976), p. 407 - 447.

avait quittée déjà depuis quelque temps pour s'établir auprès du prince valaque¹. Son pontificat se prolongea jusqu'à sa mort, vers ou en 1372 (avant août)², sous le règne du fils de Nicolas-Alexandre, Vladislav Ier, dit aussi Vlaïcou (1364 - vers 1377).

La fin de Hyacinthe survint donc à une date proche de celle de la défaite désastreuse que les Turcs infligèrent le 26 septembre 1371 sur la Marica à la coalition serbe dirigée par le despote de Serrès Uglješa et par son frère le kral Vukašin qui y trouvèrent la mort, coalition dans laquelle le parti orthodoxe avait mis ses espoirs³.

Il est vrai que Byzance profita de la catastrophe chrétienne pour s'emparer de la majeure partie du domaine d'Uglješa⁴. Mais ceux des dynastes serbes de la région macédonienne qui purent se maintenir, le firent en se soumettant au sultan, et l'empereur byzantin lui-même dut bientôt les suivre dans cette voie⁵.

Entre temps, à l'encontre de ce qui arrivera aux princes serbes, Vladislav Ier l'avait emporté pendant les années 1368 - 1369 dans deux affrontements armés avec des ennemis qui étaient à la fois ceux que redoutaient le plus, à cette époque, Byzance et tout particulièrement son parti orthodoxe.

Lors du premier, ses troupes anéantirent en 1368 une expédition envoyée dans son pays par le roi Louis Ier de Hongrie et, au début de l'année suivante, le voévode valaque put prêter un concours décisif à la libération de la région orthodoxe de Vidin, occupée depuis 1365 par les Hongrois et soumise à une action systématique de catholicisation forcée. Le prince roumain détint lui-même quelques six mois ce mini-empire — domination dont il ne manqua pas de s'enorgueillir dans une inscription solennelle⁶ — et par le traité de paix, conclu en automne 1369,

1. MM I, p. 383 - 384. Ce siège sera installé à Argeș, la première capitale des princes valaques: cf., par exemple, Giurescu, op. cit., p. 689; en dernier lieu, Maria Ana Musicescu — Grigore Ionescu, *Biserica domnească din Curtea de Argeș*, Bucarest 1976, p. 12.

2. Nandriș, *Documente*, No 1, p. 17 - 18, 19; cf. infra, p. 129 et n. 2.

3. Ostrogorsky, *Serska oblast*, passim, notamment le chapitre IV.

4. Ibid., p. 143 - 144. Cf. le chrysobulle par lequel Jean V confie le gouvernement de la Macédoine à son fils le despote Manuel, "qui avait délivré les villes de cette province du joug serbe" et "qui saurait les défendre également, le cas échéant, contre les infidèles" (Halecki, *Un empereur*, p. 247 - 248; pour cette source, loc. cit., p. 247, n. 3).

5. "Au plus tard au cours de l'année 1372". G. Ostrogorsky, *Byzance, Etat tributaire de l'Empire turc*, ZRVI 5 (1958), p. 50.

6. Apposée au-dessus de son portrait mural, dans la nécropole dynastique et église

le roi de Hongrie lui reconnut la possession du banat de Severin en tant que fief et, au même titre, celle du domaine d'Amlaş et du duché de Făgăraş, dans le sud de la Transylvanie, sur la frontière valaque¹.

Lors du second conflit, Vlaïcou combattit avec succès les Turcs, alliés au tsar Alexandre de Tirnovo², qu'une véritable guerre des faibles³ avait opposé peu auparavant (en 1364) à l'empire byzantin et qui venait d'accepter — premier des souverains balkaniques — la suzeraineté, encore voilée, de Mourad Ier.

Ce fut toujours en 1369, année si chargée d'événements, qu'arriva en Valachie le dikéophylax de la Grande Eglise Daniel Kritopoulos, en mission auprès du voévode et du vieux métropolite Hyacinthe⁴. Le

de la cour princière de sa ville de résidence, Saint-Nicolas à Argeş. Le voévode s'y déclare maître "de Vidin ainsi que de toute la région de Vidin" ("... Bdinju že vāsei oblasti bdiskoj"). Cette inscription a été publiée et commentée en dernier lieu par N. C o n s t a n t i n e s c u, *Curtea domnească din Argeş, probleme de geneza și evoluție*, *Buletinul monumentelor istorice* 40 (1971), No 3, p. 18 et n. 26 (avec la bibliographie antérieure). Pour l'éventualité où elle se référerait au successeur de Vlaïcou, Radu Ier — qui aurait donc lui aussi possédé Vidin — C. C. G i u r e s c u et D. C. G i u r e s c u, *Istoria Românilor*, 2, p. 30, 31; cf. aussi E. S t ă n e s c u, *Autour d'une lettre de D. Kydonès...*, p. 225.

1. Pour ce conflit magyaro-valaque et pour celui de Vidin, M. H o l b a n, *Contribuții la studiul raporturilor dintre Țara Românească și Ungaria angevină. Rolul lui Benedict Himfy în legătură cu problema Vidinului*, *Studii și materiale de istorie medie*, I, Bucarest 1965, p. 7 - 57 (avec les sources et l'analyse détaillée de la bibliographie antérieure); voir aussi L ă z ă r e s c u, *Nicodim*, p. 259 - 262, 264 - 265. C'est la position prise par Nicolas-Alexandre en 1359 et précisée par la création de la métropole valaque qu'on trouve à l'origine des attaques de Louis Ier contre la Valachie. Cf., tout dernièrement, Ș e r b a n P a p a c o s t e a, *La fondation de la Valachie et de la Moldavie et les Roumains de Transylvanie*, *Revue roumaine d'histoire* 17 (1978), No 3, p. 391 - 394.

2. "... contra sevissimos et infideles Thorcos et imperatorem de Tyrna", charte de Vladislav Ier, DRH, B, I, No 5, p. 14; cf. plus haut, dans le même acte: "... exercitum validum contra Torcos infideles et imperatorem de Tyrna in Bulgaria proclamare fecimus...".

La chronologie de ces deux guerres de Vladislav Ier est soumise dans les travaux de divers historiens roumains à quelques menues variations, qui cependant n'affectent pas mon exposé. Cf., par exemple, C. C. G i u r e s c u et D. C. G i u r e s c u, *op. cit.*, p. 26 - 28.

3. Cf. G. O s t r o g o r k y, *Geschichte des byzantinischen Staates*³, Munich 1963, p. 443.

4. *Actes de Kullumus* (désormais *Kullumus*), No 26, p. 103, l. 27 - 28. On ne peut pas accepter, avec le R. P. J. Darrouzès et contre l'avis autrement unanime, qu'à cette époque Daniel Kritopoulos "vivait en Roumanie" et qu'il n'appartenait pas au clergé

résultat en fut que la Valachie fut pourvue, une année plus tard, d'un second siège métropolitain¹ (honneur tout à fait inusité pour une si jeune principauté, qui venait de recevoir, à peine onze ans plus tôt, son premier métropolite)².

Celui qui devait l'occuper ne fut autre que "l'homme de confiance de Constantinople"³, Daniel Kritopoulos lui-même, (cf. infra, p. 129-130, n. 4), devenu en 1370 le métropolite Anthime "μέρους Οὐγγροβλά-

constantinopolitain. mais qu'il devait porter son titre "en Hongro-Valachie", le tenant "auprès du voïvode", J. D a r r o u z è s, *Recherches sur les ὀφφίκια de l'Eglise byzantine*, Paris 1970, p. 138 et n. 2; id., *Le registre synodal du patriarcat byzantin au XIVe siècle*. Etude paléographique et diplomatique, Paris 1971, p. 115 (note au No 90); cf. id., *Regestes I/V*, p. 498. L'acte sur lequel le P. Darrouzès fonde principalement ces déductions est un engagement pris à Constantinople, devant le synode patriarcal, par le "prêtre Daniel Kritopoulos le dikéophylax", comme il signe, sans plus ("—Ἱερεὺς Δανιὴλ Κριτόπουλος ὁ δικαιοφύλαξ+", MM I, No 278, p. 533). L'absence d'autres précisions suggère bien que dans la capitale, au patriarcat, elles étaient superflues, et que le signataire était donc dikéophylax de la Grande Eglise de Constantinople. Et en effet, cette précision sera faite là où elle sera nécessaire, dans des actes athonites contemporains — dont il sera largement question plus loin — actes que, contre toute attente, le P. Darrouzès ne cite pas et où Daniel figure comme dikéophylax "τοῦ εὐαγοῦς βασιλικοῦ κλήρου καὶ τῆς τοῦ Θεοῦ ἀγίας μεγάλης ἐκκλησίας", *Kullumus*, No 29, p. 114, l. 31 - 32; cf. No 30, p. 119, l. 66 - 67 (la même formule, moins βασιλικοῦ). Par ailleurs, lorsque des personnages portant des titres du même genre appartiendront à une autre Eglise que celle de Constantinople, l'on ne manquera pas de l'indiquer expressément, comme dans l'exemple suivant: "+ὁ νομοφύλαξ τοῦ εὐαγοῦς βασιλικοῦ κλήρου καὶ σακελλίου τῆς ἁγιωτάτης ἀρχιεπισκοπῆς τῆς πρώτης Ἰουστινιανῆς καὶ πάσης Βουλγαρίας, Μιχαὴλ εὐτελῆς διάκονος ὁ Λυκόπουλος +". *Actes de Chilandar*, première partie, Actes grecs, publiés par Louis Petit (Viz. Vrem. t. 17, supplément), No 134 de 1346, p. 282, l. 109 - 111.

Sur l'opinion ci-dessus du R. P. Darrouzès, cf. P. Ş. Năsturel, *Autour de la partition de la métropole de Hongrovalachie (1370)*, Buletinul Bibliotecii Române, vol. 6 (10) — série nouvelle, 1977/1978, Fribourg (Allemagne) 1978, p. 304 et n. 19.

1. MM I, No 278, p. 532 - 533, No 281, p. 535 - 536.

2. Sur le second siège métropolitain valaque, plus récemment, Lăzărescu, *Nicodim*, p. 226 et n. 1, avec la bibliographie antérieure concernant les problèmes soulevés par ce siège: ajouter les travaux parus ultérieurement, D. Bălăşa, *De la Mitropolia Severinului la Mitropolia Olteniei (1370 - 1970)*, Mitropolia Olteniei 1970, Nos 5 - 8, p. 333 - 345; N. Şerbănescu, *Mitropolia Severinului. 600 de ani de la înfiinţare*, Biserica Ortodoxă Română 88 (1970), Nos 11 - 12, p. 1191 - 1227; Theodorescu, *Bizant*, p. 202 sq.; Eugen Stănescu, *Byzance et les pays roumains aux IXe - XVe siècles*, Actes du XIVe Congrès international des études byzantines, Bucarest 6 - 12 septembre 1971, publiés par les soins de M. Berza et E. Stănescu, I, Bucarest 1974, p. 416 - 417; D. Nastase, *Une chronique byzantine perdue...* p. 149, 153 sq.; en dernier lieu, P. Ş. Năsturel, op. cit., p. 295 sq.

3. Giurescu, *Întemeierea*, p. 695.

χίας, δηλονότι τοῦ ἡμίσεως”¹, formule aussi vague qu’inhabituelle². Un peu plus tard, les actes patriarcaux placent pourtant le nouveau siège dans l’extrême occident du pays, à “Severin”, ou “du côté de Severin”³, nom sous lequel on doit entendre le banat commandé par la forteresse danubienne homonyme⁴ et dont Louis Ier venait de confirmer à Vlai-cou la possession à titre de fief de la couronne magyare.

On range volontiers la création de ce siège parmi les mesures de défense prises en commun par le patriarcat de Constantinople et la Valachie en ces années de pointe de l’offensive catholique⁵. Or le regretté historien roumain C. C. Giurescu a mis en évidence le fait que l’acte synodal de 1370 ne mentionne aucunement le prince valaque⁶. Cette omission lui parut d’autant plus troublante que, seulement onze ans plus tôt, la nomination de Hyacinthe de Vicina avait occasionné, tout au contraire, de longues références élogieuses au voévode Nicolas-Alexandre, honoré en outre d’une lettre personnelle, parsemée elle aussi de formules flatteuses, dont le patriarche Calliste avait fait accompagner la προῤξίς respective⁷.

La mauvaise volonté évidente que la Grande Eglise manifesta à l’égard de Vladislav Ier témoigne d’une tension dans les rapports entre le patriarcat et le prince de Valachie, survenue précisément lors de l’ins-

1. MM I, No 281, p. 535.

2. Cf. N. I o r g a, *Istoria Bisericii românești și a vieții religioase a Românilor*, 2e éd., vol. I, Bucarest 1928, p. 45.

3. Pour le titre de métropolitaine “de Hongrovalachie (ou “de la partie de Hongrovalachie”) du côté de Severin”, mais surtout “de Severin” (“τοῦ Σεβερίνου”) tout simplement, MM II, p. 270, 272, 277, 285, 312, 489, etc.; de même, un acte valaque de 1392 (“mitropolit Siverinskij. . .”), DRH, B, I, No 17, p. 43; voir aussi V. L a u r e n t, *Contribution à l’histoire des relations de l’Eglise byzantine avec l’Eglise roumaine au début du XV^e siècle*, p. 168, 179, 180, ainsi que J. D a r r o u z è s, *Ekthésis Néa. Manuel des pittakia du XIV^e siècle*, REB 27 (1969), p. 44 - 47 et apparat, l. 85.

4. Cf. D. N a s t a s e, op. cit., p. 153 - 154.

5. L ă z ă r e s c u, loc. cit.; N. Ș e r b ă n e s c u, op. cit., p. 1198; T h e o d o r e s c u, *Bizant*, p. 207. Pour cette offensive, cf. supra, p. 123 et n. 6; pour le rôle qu’y joua Louis Ier de Hongrie, qui fit tout son possible pour la tourner à son avantage, notamment H a l e c k i, *Un empereur*, p. 103 - 136, 184 - 185, 217 - 220.

6. G i u r e s c u, *Întemeierea*, p. 696. L’acte, MM I, No 281. Pour les passages qui y manquent, P. Ș. N ă s t u r e l, *Autour de la partition. . .*, p. 305 - 306 (on corrigera le renvoi de la note 22 au No 279 de MM en: p. 535 - 536, No 281) et n. 25. (Il n’y est pas non plus question de Vladislav: fac-similé du document chez V. L a u r e n t et P. Ș. N ă s t u r e l, *Facsimile de texte și documente bizantine din veacurile XIV - XV privitoare la istoria Bisericii române*, Bucarest 1946, pl. V.)

7. G i u r e s c u, loc. cit. L’acte, MM I, No 171 (la lettre, p. 386 - 388).

titution du siège appelé bientôt “de Severin”¹. Mais les documents connus n’offrent pas d’explication au manque de courtoisie — et c’est peu dire — de Constantinople. En échange, nous savons que la crise ne dura pas et que le patriarche s’efforça même de réparer son oubli: le métropolitain Hyacinthe mort, l’acte synodal qui lui donna en août 1372 un successeur, ne manquait plus de mentionner le “grand-voévode et prince de toute la Hongrovalachie”, ainsi que ses bonnes actions, et présentait comme correspondant à ses désirs, non seulement les décisions qu’on y arrêtaient, mais aussi, rétrospectivement, la création du second siège métropolitain hongrovalaque².

L’héritier de Hyacinthe ne fut pas, comme on s’y serait attendu, Anthime Kritopoulos³, mais l’higoumène du couvent athonite de Koutloumous, Chariton. Or nous savons aussi qu’à l’époque où le ressentiment du patriarcat à son égard se manifestait de la manière indiquée plus haut, Vlaïcou était opposé à Chariton par un conflit, de l’apaisement duquel témoigne toujours l’acte qui faisait monter ce dernier sur le trône métropolitain de la capitale valaque⁴.

1. Cf. Giurescu, op. cit., p. 695 - 696. A noter à ce propos que, même si en août 1370 son élévation à la dignité de métropolitain d’une partie de la Hongrovalachie avait été déjà décidée (MM I, No 278) et que sa consécration n’aura pas tardé (J. Darrouzès, *Le registre synodal...*, p. 370; *Regestes I/V*, No 2588, p. 498, la place le même mois), Anthime ne reçut cet acte révélateur que deux mois après, en octobre (sur la date, infra, p. 140, n. 5), pour se trouver encore le 30 novembre suivant à Constantinople, où il participe aux travaux du synode (Darrouzès, *Regestes I/V*, Nos 2594, 2596, 2600).

2. Nandriş, *Documente*, No 1, p. 17 - 18. Pour cet acte, P. Lemerle, dans *Kutlumus*, p. 11 et n. 59; P. Ş. Năsturel, *Autour de la partition...*, p. 308 - 309 et n. 31, 31bis.

3. G. Cioran (Γσιοράν), *Σχέσεις τῶν Ῥουμανικῶν χωρῶν μετὰ τοῦ Ἁθῶ καὶ δὴ τῶν μονῶν Κουτλουμουσίου, Λαύρας, Δοχειαρίου καὶ Ἁγίου Παντελεήμονος ἢ τῶν Ῥώσων*, Athènes 1938, p. 24; Giurescu, loc. cit.; cf. P. Ş. Năsturel, op. cit., p. 297.

4. Voir P. Lemerle, dans *Kutlumus*, p. 10 - 11; cf. aussi Năsturel, *Legăturile*, p. 742 - 743.

Se séparant catégoriquement de tous les autres auteurs qui ont traité du même sujet, P. Ş. Năsturel propose dans sa très récente étude, que nous avons déjà citée, *Autour de la partition de la métropole de Hongrovalachie (1370)*, des changements fondamentaux dans la liste reçue des métropolitains de l’Eglise valaque pendant la seconde moitié du XIVe siècle. Selon l’hypothèse qu’il y avance, en effectuant le doublement de 1370, le patriarcat n’aurait confié au vieux Hyacinthe que l’administration spirituelle des “fidèles de la Valachie occidentale, l’Olténie” (mais qui, comme l’auteur le note par ailleurs, op. cit., p. 298, “ne représente qu’une petite moitié de la principauté valaque”: tout au plus le tiers), celle de la partie la plus étendue

Peut-on établir un rapport quelconque entre ces deux mésententes? C. G. Giurcsu, qui nous révéla l'existence de la première, n'y a pas songé. Quant à la seconde, celle entre Chariton et Vladislav, quoiqu'elle soit bien connue¹, aucun des chercheurs qui l'ont étudiée n'a pris en considération l'éventualité qu'elle pourrait dépasser le cadre d'un problème concernant ses deux protagonistes et les intérêts du couvent dont l'un fut l'higoumène et l'autre devint le "fondateur"².

due du pays, comprenant la capitale (ou, mieux dit, toutes les deux villes de résidence princières, Argeş et Câmpulung) revenant au nouveau métropolitain Anthime (op. cit., p. 310 - 311). Aussi, après la mort de Hyacinthe, est-ce à celui-ci que Chariton aurait succédé sur le nouveau siège créé deux ans plus tôt par le partage, alors qu'Anthime aurait continué d'être le pasteur de sa grande "moitié" (cf. ibid., p. 314, le tableau des métropolitains de Hongrovalachie dressé par l'auteur).

Je comprends que cette bizarre partition, avec ses nombreux points obscurs et l'insuffisance des explications qu'on lui a données jusqu'ici, ait piqué l'intérêt de M. Năsturel. Et c'est son mérite d'en avoir réexaminé les sources, pour y trouver et compléter des lacunes dues aux éditeurs et corriger de fâcheuses erreurs d'interprétation qui en résultèrent, ainsi que d'avoir montré, par son effort même, qu'on doit poser dans d'autres termes les problèmes qui se relient à cette affaire. Néanmoins, les changements totaux qu'il propose quant aux sièges détenus par des métropolitains de Hongrovalachie à la suite du partage ne se fondent sur aucune source digne de confiance. En effet, les seuls témoignages qu'il invoque à ce propos, à savoir les obituaires du couvent de Tismana et de sa skète Topolnița, ainsi que celui de la cathédrale métropolitaine de Bucarest, ne datent, dans leurs rédactions connues, que de la fin du XVIIe et du XVIIIe siècles. Aussi présentent-ils tant de lacunes, de confusions, de répétitions, d'anachronismes, etc., qu'on ne saurait leur faire confiance que dans la mesure où ils seraient tant soit peu étayés ou éclaircis par des témoignages contemporains. Or, dans ce cas, ils ne le sont pas. Par contre, une chose est sûre: c'est qu'on conserve précisément à Tismana, "du côté de Severin", des ornements liturgiques ayant appartenu à Anthime Kritopoulos (cf. infra, p. 163 et n. 3, 5). Quant à Chariton, l'importance et la portée de son rôle et de ses actions — même telles qu'on les connaît déjà, et d'autant plus telles qu'elles ressortiront, je l'espère, de la présente recherche — le désignent bien comme le métropolitain de cette "partie de la Hongrovalachie" où résidaient le prince et sa cour. Tout en me promettant, à mon tour, de reprendre ailleurs ce problème, je crois donc pouvoir m'en tenir ici à l'opinion que ce fut "la moitié" d'éparchie siégeant sur les marches occidentales de la Valachie qu'on confia à Kritopoulos en 1370 et que, deux ans plus tard, ce fut l'autre siège qui devint vacant par la mort de Hyacinthe, et qu'il fut occupé par Chariton.

1. Grâce au professeur Lemerle, qui a édité les actes grecs concernant cette affaire (dans *Kutlumis*). Avant de les publier, leur éditeur les avait communiqués tant à G. Cioran — qui a pu ainsi s'en servir dans son livre antérieurement cité — que, en résumés, au P. T. B o d o g a e, *Ajutoarele românești la mănăstirile din sfântul Munte Athos*, Sibiu 1940 (voir p. 172, n. 4), qui a utilisé aussi l'ouvrage de G. Cioran.

2. Sur le conflit entre Chariton et Vlaïcou, P. L e m e r l e, dans *Kutlumis*, p. 9 - 11 (*Introduction*); cf. aussi les articles de Năsturel, *Legăturile*, p. 738 - 744;

Mais justifiée par la concordance signalée ci-dessus, la question que nous nous sommes posée ne peut pas tenir compte de ces limites. Tâchons donc de lui trouver une réponse en plaçant d'abord le débat entre l'higoumène hagiorite et le voévode de Valachie dans le cadre historique qui est le sien, celui des rapports valaco-athonites.

3. CAMPAGNE DE CONSTRUCTIONS ET POLITIQUE DE RALLIEMENT ORTHODOXE À LA SAINTE MONTAGNE. L'ACTIVITÉ ET LE RÔLE DE CHARITON: UNE RECONSIDÉRATION

Les débuts connus de l'assistance valaque — et roumaine en général — au Mont Athos¹ remontent au règne de Nicolas-Alexandre (1352 - 1364). Comme Chariton lui-même le déclare², ce prince aida le couvent de Koutloumous à élever une grande tour et y fit aussi jeter les fondations d'autres bâtiments, que seulement son fils Vladislav Ier devait achever. Si nous nous en tenons au dire de Chariton, ce serait en cédant à ses instances que Vlaïcou aurait accepté de continuer et de développer l'oeuvre amorcée par son père.

Quant à ce dernier et aux donations qu'il avait faites antérieurement à Koutloumous, depuis la publication des actes grecs de ce couvent, on s'accorde pour affirmer que c'est toujours Chariton qui avait sollicité sa générosité³. Or les documents sur lesquels cette affirmation est censée

Mont Athos, p. 32 - 33; *Aperçu*, p. 95 - 96. Pour Vlaïcou nouveau fondateur de Koutloumous, voir plus loin.

1. Sur ces débuts, *Kullumus*, p. 8 - 13 (*Introduction*) et 102 - 105, 110 - 121, 134 - 138 (les sources); aussi, comme littérature plus récente, P. Năsturel, *Aux origines des relations roumano-athonites: L'icone de Saint Athanase de Lavra du voïvode Vladislav*, Actes du VIe Congrès international des études byzantines, Paris 1948, tome II, Paris 1951, p. 307 - 314, ainsi que les études citées du même, *Legăturile*, p. 735 - 749; *Mont Athos*, p. 32 - 34; *Aperçu*, p. 94 - 96, où l'on trouvera (p. 93, n. 1) l'essentiel des travaux plus anciens concernant les relations roumano-athonites. L'article que vient de publier H. Mihăescu, *Trois documents athonites du XIVe siècle comportant des références à la Valachie*, RESEE 15 (1977), No 3, p. 453 - 462, a trait aux commencements de ces rapports, mais ne me semble apporter rien de nouveau à ce sujet.

2. *Kullumus*, No 26, p. 103, l. 3 - 4; No 29, p. 113, l. 18; No 30, p. 118, l. 38.

3. Faite auparavant, en passant, par T. Bodogae, *Ajutoarele românești. . .*, p. 81, cette affirmation figure chez P. Lemerle, *Kullumus*, p. 9, suivi par d'autres auteurs: voir Tit Simedrea, *Viața mănăstirească în Țara Românească înainte de anul 1370*, Biserica Ortodoxă Română 80 (1962), Nos 7 - 8, p. 681; Năsturel, *Legăturile*, p. 737 - 738; id., *Mont Athos*, p. 33 - 34; id., *Aperçu*, p. 94 - 95; I. P. Malmalakis, *Tò "Aγιον" Ορος ("Αθως) διὰ μέσων τῶν αἰώνων*, Salonique 1971, p. 123. Sur la foi de P. Lemerle, N. Oikonomidès croit lui aussi que les donations de Nicolas-

s'appuyer ne parlent ni de rencontre entre Chariton et Nicolas-Alexandre, ni d'appel du premier au second. Voici, en effet, ce que nous communiquent là-dessus les pièces en question, dont les passages que je cite ici sont les seules sources connues concernant les rapports de ce voévode avec le couvent de Koutloumous :

« . . . κῦρ Χαρίτων. . . προσῆλθε τῇ αὐθεντεία μου [i. e. Vlaïcou], καὶ ἠτήσατο πλεῖστα ἢ ἐν τῷ θεμελίῳ τοῦ αὐθ(έν)τ(ου) καὶ π(ατ)ρ(ό)ς τῆς αὐθεντείας μου τῷ ἐν τῇ δηλωθείσῃ τοῦ Κουτλουμούση μονῇ ἐποικισθῆσθαι καὶ ἐπαυξήσας ἀναστήσω μοναστήριον», etc¹.

« Διὸ καὶ ἀνέδραμον πρὸς τόν. . . τῆς Οὐγγροβλαχίας αὐθ(έντην) κῦρ Ἰω(άννην) Βλαδισθλάβον τὸν βοιβόδα, καὶ ἐξεῖπον τὰ τῆς ἐμῆς βουλήσεως αὐτῷ· καὶ ὡς ἐπεὶ ὁ ἐν μακαρία τῇ λήξει γεγωνῶς αὐθ(έν)της τῆς αὐτῆς Οὐγγροβλαχίας κῦρ Νικόλαος Ἀλεξάνδρος ὁ π(ατ)ήρ αὐτοῦ οὐ μικρὸν συνήρατο ἐπὶ τῇ κτίσει τοῦ μεγ(ά)λου πύργου, εἰ καὶ ἄλλοις τὰ τῆς τελειώσεως ἐπὶ τῷ θεμελίῳ αὐτοῦ καταλείπει, δεῖ καὶ αὐτὸν μιμησασθαι μὲν τὸν ἑαυτοῦ π(ατέ)ρα», etc².

« . . . ἀνέδραμον πρὸς τὸν εὐσεβέστατον καὶ εὐγενέστατον αὐθέντην τῆς Οὐγκροβλαχίας κῦρ Ἰωάννην Βλαδισθλάβον τὸν βοιβόδα, καὶ ἀναμνήσας αὐτῷ ὕπως ὁ ἐν μακαρία τῇ λήξει γεγωνῶς αὐθέντης τῆς αὐτῆς Οὐγκροβλαχίας καὶ π(ατ)ήρ αὐτοῦ κῦρ Νικόλαος Ἀλεξάνδρος τὰ μεγάλα συνείρατο ἐπὶ τῇ ἀνοικοδομῇ τοῦ μεγάλου πύργου, εἰ οὐκ ἔφθασε ἀπαρτίσαι τοῦτον», etc³.

On constatera qu'il n'y est guère question d'une relation quelconque entre Chariton et Nicolas-Alexandre⁴. Remarquons par ailleurs que quelque temps avant novembre 1362, c'est-à-dire à une époque qui, on le verra, pourrait très bien être celle où se nouèrent les rapports de Koutloumous avec les princes de Valachie⁵, Chariton effectuait, dans une direction exactement opposée, un dangereux voyage par mer⁶. Enfin, en précisant en 1378, dans son "troisième testament", qu'il avait

Alexandre furent "obtenues par. . . Chariton" (*Actes de Dionysiou* — désormais *Dionysiou* —, p. 7).

1. *Kutlumus*, acte de 1369, dit du voévode Jean Vladislav, No 26, p. 103, l. 2 - 4.

2. Chariton, dans son "premier testament", *ibid.*, No 29, p. 113, l. 16 - 19.

3. Le même, dans son "second testament" *ibid.*, No 30, p. 118, l. 36 - 38. Sur ces trois actes, *Kutlumus*, aux numéros respectifs et l'Introduction, p. 9 - 10; cf. *infra*.

4. Aussi, en s'occupant des premiers rapports entre la Valachie et Koutloumous, G. C i o r a n, *op. cit.*, distinguera-t-il entre les aides fournies par Vlaïcou à Chariton et celles que "οἱ μοναχοὶ τοῦ Ἁγίου Ὁρους" (p. 22), ou bien "τῆς Μονῆς Κουτλουμουσίου" (p. 96) — sans plus — avaient obtenues auparavant de Nicolas-Alexandre.

5. Cf. N ä s t u r e l, *Legăturile*, p. 738.

6. *Kutlumus*, p. 8 (*Introduction*) et No 24, p. 98, l. 4 - 5; cf. *Dionysiou*, p. 49.

visité par sept fois Vladislav Ier et son épouse, mais ne soufflant mot à cette occasion de Nicolas-Alexandre, qu'il *ne mentionne pas* d'autre part parmi ceux auxquels il avait demandé d'aider son monastère¹, Chariton, qui a prouvé qu'il savait parfaitement ce que ce voévode avait fait pour Koutloumous, donne clairement à entendre qu'il ne l'avait jamais ni rencontré, ni sollicité.

Les travaux de Koutloumous n'étaient pas isolés. Ils s'intégraient dans une activité constructive "assez extraordinaire"², qui prit son essor à l'Athos à la même époque, et qui rappellera à la vie des couvents abandonnés, déchus, ou réduits à la misère, ou en fera surgir d'autres, complètement nouveaux, en tout une demi-douzaine environ³.

Parmi les facteurs qui auraient pu favoriser cet épanouissement, N. Oikonomidès, qui s'en est occupé plus récemment⁴, insiste spécialement sur ce qu'il appelle "l'interruption des incursions turques" par mer, ainsi que sur "l'occupation serbe"⁵. On ne saurait, certes, négliger l'importance que revêtent pour la vie de la communauté hagiote, ni les différences d'intensité qu'on peut enregistrer dans l'activité des corsaires musulmans de l'Égée, ni, cela va de soi, la domination serbe sur la péninsule des moines. Mais on ne saurait non plus voir dans le premier de ces facteurs autre chose qu'une conjoncture extérieure favorisant — et encore! — une campagne de constructions dont les véritables causes sont ailleurs⁶; ni considérer le second comme un tout non-différencié, qui ne pourrait dans cet état que nous voiler ces causes.

J'ai utilisé le terme de campagne. Pour cinq au moins des couvents

1. *Kutlumas*, No 36, p. 136, l. 25 - 29.

2. *Dionysiou*, p. 7.

3. Voir *ibid.* p. 5 - 7 (six couvents pris en discussion).

4. *Ibid.*, p. 5 - 10.

5. *Loc. cit.*, p. 7 sq.

6. M. Oikonomidès lui-même paraît garder quelque doute quant à la valeur de son hypothèse, eu égard qu'il la présente en usant de la forme dubitative ("il semble que"). Le fait est qu'à cette époque dans les actes des couvents qu'on construit ou renouvelle à l'Athos, les histoires de moines, voire de communautés entières qu'enlèvent des pirates turcs, ne font nullement défaut (justement à Dionysiou, *ibid.*, p. 12, à Koutloumous, à Philothéou, etc.), le premier soin de ces couvents étant de se doter d'une tour puissante, capable de les protéger contre les attaques venant de la mer (toujours Dionysiou et Koutloumous). Tout au contraire, l'on dirait plutôt que c'est dans ces attaques qu'il faut voir le facteur responsable de l'élévation d'imposantes — et coûteuses — masses de maçonnerie, celles des enceintes fortifiées (les *kastra*); mais non, évidemment, de l'apparition ou de la restauration des couvents mêmes que protégeaient celles-ci.

en question il est pleinement justifié par les dates extrêmement rapprochées voire simultanées, des travaux: Pantokrator fut fondé entre 1357 et 1363; Dionysiou entre 1356 et 1366 (ou, peut-être, même entre 1356 et 1362); le monastère abandonné de Saint-Paul fut acheté par ses nouveaux fondateurs entre 1356 et 1366 environ (mais en 1363/4 il aurait déjà fonctionné); pour la construction de celui de Simonopétra, des renseignements moins sûrs nous offrent comme points de repère le milieu du XIV^e siècle (environ) et le concours possible du despote Uglješa (*terminus ante quem*, 26 septembre 1371)¹; enfin, la réfection de Koutloumous commença lors du règne et avec l'aide de Nicolas-Alexandre de Valachie (1352 - 1364), pour être continuée et menée à bonne fin grâce aux donations de son fils et successeur Vladislav Ier².

La chronologie de ce tableau est saisissante: on ne peut pas, en effet, ne pas l'associer à la "première vague" d'action de l'opposition orthodoxe, celle dont le patriarche Calliste avait pris l'initiative. D'autre part, Chariton n'y étant pour rien, il reste que les travaux amorcés aux frais de Nicolas-Alexandre furent probablement interrompus par

1. Pour toutes ces dates, *Dionysiou*, p. 5 - 7, avec sources et bibliographie. Pour les rapports d'Uglješa avec Simonopétra voir aussi O s t r o g o r s k y, *Serska oblast*, p. 112 et n. 35. Selon J. B o m p a i r e, *Actes de Xéropotamou*, Paris 1964, p. 13, c'est "vers 1360 - 65" que l'ancien couvent de St. Paul, "tombé au rang de kellion", fut vendu par le couvent de Xéropotamou aux Serbes Radonja et Pagasi qui devaient le refaire (cf. infra, p. 135 et n. 4, p. 137 - 138. n. 8). Pour Pantokrator cf. aussi T. B o d o g a e. op. cit., p. 186 - 187.

2. Sur le sixième couvent de la liste dressée par N. Oikonomidès, celui de Grégoriou, l'on ne sait rien de précis avant 1419 - 1421, quand on constate son existence (*Dionysiou*, p. 7). Quatre de ces couvents — Simonopétra, Grégoriou, Dionysiou et Saint-Paul — sont en outre très près l'un de l'autre, formant une rangée continue sur la côte sud-ouest de la péninsule.

A ces travaux s'ajoutent d'autres. Ainsi Uglješa fit exécuter des fresques dans la chapelle des Saints-Côme-et-Damien à Vatopédi ("attorno al 1370", V i k t o r I. a z a r e v, *Storia della pittura bizantina*, Turin 1967, p. 426, n. 134; sur cette décoration, V. J. D j u r i ć, dans ZRVI 7, 1961, p. 125-138), et aida le couvent d'Esphigménou, où il aurait fait bâtir un hôpital pendant la même campagne (cf. *Actes d'Esphigménou*, édition diplomatique par J. L e f o r t. Paris 1973, p. 26 et n. 106, avec bibliographie). Par ailleurs, selon une inscription disparue qu'y consigna Barskij (*Stranstvovanija Vasilija Grigorovicija Barskago po svjatym mestam Vostoka s 1723 po 1717 g.*, izdany . . . pod redakčejju N i k o l a j a B a r s u k o v a, tome III [1744 g.], Saint - Pétersbourg 1887, p. 223), la phiale de ce monastère avait été construite en 1357 (*Actes d'Esphigménou*, p. 9). Notons encore que c'est en 1362 - 1363 que la veuve de Dušan, la tsarine Hélène-Elisabeth semble avoir acheté le couvent athonite déchu de Néakitou pour en faire don à celui voisin de Kastamonitou (ou Kônstamonitou). *Actes de Kastamonitou*, édition diplomatique par N i c o l a s O i k o n o m i d è s, Paris 1978, p. 3, 13.

la mort du donateur (16 novembre 1364), leur début se plaçant donc un certain temps, pas plus de quelques années, avant cette date¹. Ce qui ramène la décision du père de Vlaïcou de secourir le couvent athonite, ainsi que les contacts qui doivent nécessairement l'avoir précédée, vers la même année 1359 où l'Eglise de ce prince rangé du côté de "l'opposition orthodoxe" acquérait une situation régulière vis-à-vis du patriarcat de Constantinople², condition fondamentale pour son évolution ultérieure.

La coïncidence — ou presque — de ces dates corrobore l'association que j'ai faite plus haut: ni l'une, ni l'autre ne sont donc fortuites. Ce qui permet de conclure qu'entre la création de la métropole valaque et la participation de Nicolas-Alexandre à l'activité constructive déployée au Mont Athos il y eut effectivement une relation directe, qui n'est, par ailleurs, qu'un cas particulier du rapport plus large qui s'établit entre cette activité et la politique orthodoxe du patriarcat de Constantinople³.

Le même tableau nous permet de constater aussi que cet épanouissement de l'Athos eut lieu non sous la domination de Dušan, hostile à Constantinople, mais après la mort du grand tsar. A cette époque, Byzance voyait s'ouvrir la possibilité de recouvrer ses positions à la Sainte Montagne, où la suprématie serbe ne se maintiendra un certain temps que grâce aux dirigeants de Serrès, orientés eux-mêmes vers la réconciliation avec le patriarcat oecuménique, dans le cadre de la politique de croisade orthodoxe poursuivie par ce dernier. Or, nous venons de le voir, c'est justement au despote de Serrès Uglješa qu'on attribue la réfection de Simonopétra, ainsi que d'autres travaux à l'Athos, tandis que le couvent de Saint-Paul fut reconstruit au frais des Serbes Gerasime Radonja et Antoine-Arsène Pagasi⁴.

1. Cf. Năsturel, *Legăturile*, p. 738; id., *Mont Athos*, p. 32.

2. A ce sujet, les remarques de Năsturel, *Legăturile*, loc. cit. (qu'il faut cependant dégager de mainte interprétation erronée) et *Aperçu*, p. 94 - 95.

3. Cf. la liaison qu'établit G. Cioran, *Σχέσεις τῶν Ῥουμανικῶν χωρῶν μετὰ τοῦ Ἄθω.*, p. 22, entre les aides fournies par Nicolas-Alexandre à l'Athos et la fondation de la première métropole valaque par le patriarcat se trouvant à cette époque sous une "puissante influence athonite"; cf. aussi la remarque, suffisamment vague, par trop générale, mais somme toute parfaitement justifiée, d'E. Stănescu, *Byzance et les pays roumains aux IXe - XVe siècles*, p. 417: "... les débuts de la politique athonite des princes valaques ne signifient pas uniquement une action de prestige, mais ils mettent en lumière leur intention d'établir des rapports équilibrés avec le patriarcat oecuménique."

4. Ostrogorsky, *Serska oblast*, p. 112 et n. 34. Radonja était le frère du dynaste Vuk Branković (cf. infra p. 137 - 138, n. 8). Lors de la reconstruction du couvent, ils furent rejoints par le frère de Pagasi, Nicola Pagasi Baldouin (loc. cit., p. 112).

Mais en fait de reconquêtes et de réinstallation de l'administration byzantine en Thrace occidentale et en Macédoine orientale, le patriarcat et son clergé étaient astreints aux résultats obtenus par les forces militaires et civiles de l'Empire. Aussi est-ce parmi les chefs de cet élément que se recruteront quelques-uns des fondateurs et donateurs des nouveaux établissements athonites, comme les κτήτορες du couvent de Pantokrator, le grand stratopédarque Alexis et son frère, le grand primicier Jean, le premier συμπένθερος et l'autre γαμβρός de l'empereur Jean V, tous les deux jouant des rôles importants dans la lutte menée par les Byzantins dans cette région, tant contre les Serbes que contre les Turcs¹.

Dans les rangs des dignitaires liés à la cour, les zéloteurs de l'union ne faisaient pas défaut. Il était donc normal qu'ils fussent eux aussi présents dans la lutte — forcément commune jusqu'à un certain point — pour la restauration de l'autorité byzantine au Mont Athos, d'autant plus qu'à la tête de leur parti se trouvait le basileus en personne. C'est, semble-t-il, le cas du grand stratopédarque Georges Astras Synadénos, lui aussi συμπένθερος de Jean V² et, en plus, correspondant de Démétrius Cydonès. Ce fut même ce leader unioniste qui l'engagea à aider la Grande Lavra, ce qu'Astras ne manquera pas de faire en 1361, en ajoutant aussi des donations aux couvents de Vatopédi, de Dionysiou et de Koutloumous³.

Toutefois, en ce qui concerne tant la valeur matérielle de ses largesses, que les significations qui s'en dégagent, une autre catégorie de donateurs est, de loin, la plus importante: c'est celle des têtes couronnées qui, tout en nous confirmant dans l'idée d'une étroite relation entre la politique du patriarcat et l'essor des constructions au Mont Athos, nous éclairera en outre sur la nature et la portée de cette relation.

1. Sur ces deux personnages, P. L e m e i l l e, *Philippe et la Macédoine orientale à l'époque chrétienne et byzantine*, Paris 1945, p. 206 - 213; O s t r o g o r s k y, *Serska oblast*, p. 16, 28 - 31, 40, etc. (pour leur origine et famille — G. Ostrogorsky croit qu'ils pouvaient être des Paléologue — *Excursus* I, p. 147 - 154); cf. *Dionysiou*, p. 48 - 49 et n. 3; cf. aussi B a r i š a K r e k i ć, *Contribution à l'étude des Asanès à Byzance*, *TM* 5 (1973), p. 353, n. 13.

2. Voir le chrysobulle de "Jean VI [sic] Paléologue", de 1362, pour le couvent de Vatopédi, publié par M. G o u d a s, *Βυζαντινά κείμενα τῆς ἐν Ἁθῶν ἑσθῆς μονῆς Βατοπεδίου*, *ΕΕΒΣ* 4 (1927), acte No 16, p. 242.

3. *Dionysiou*, p. 48 - 49 et No 3, p. 45 - 46, l. 5, 14, 23; cf. *Kutlumus*, p. 112 et No 29, p. 115, l. 54; No 30, p. 120, l. 110. Sur Astras, voir aussi V. L a u r e n t, *La correspondance de Démétrius Cydonès*, *EO* 30 (1931), p. 347. Comme donateur à Dionysiou et à Koutloumous il s'est associé avec "l'oikeios de l'empereur Michel Hiérakès" (*Dionysiou*, p. 48; cf. *ibid.*, p. 49; pour Hiérakès cf. aussi *Kutlumus*, Nos 24, 29, 30).

Devenu higoumène de Koutloumous — avant 1362 (et depuis plusieurs années peut-être) ¹ — Chariton n'avait pas demandé aux seuls Byzantins d'aider son couvent, mais aussi aux Serbes, aux Bulgares et aux Valaques: lui-même nous le fait savoir dans son "troisième testament" ². Or, exception faite des derniers, qu'il ne relancera, on l'a vu, que plus tard ³, ces appels doivent avoir suivi d'assez près ceux que le patriarche Calliste adressa aux souverains ou aux Eglises des mêmes peuples, afin d'obtenir leur ralliement autour de l'idée orthodoxe ⁴. Nous savons qu'en fin de compte l'action du patriarche aura des résultats auprès des voévodes valaques, ainsi que de certains princes serbes. Mais non du tsar bulgare ⁵. Aussi, lorsque Chariton énumérera les bienfaiteurs de Koutloumous, aucun Bulgare ne figurera-t-il parmi eux ⁶. En échange, en plus des Byzantins, ces bienfaiteurs seront les voévodes Nicolas-Alexandre et Vladislav Ier, le tsar Uroš IV et sa mère, la tsarine Héléne, devenue la moniale Elisabeth ⁷, tous les deux favorables à l'entente avec le patriarcat de Constantinople, ainsi que le despote bien connu Uglješa et son beau-père le César Vojhna, auxquels s'ajoute le dynaste Vulk (Vuk) Branković, le héros serbe de la guerre anti-ottomane ⁸.

1. *Kutlumus*, p. 8 et n. 51.

2. *Ibid.*, No 36, p. 136, l. 24 - 25.

3. Ce n'est qu'après avoir parcouru κόπω πολλῶ καὶ φόβω. . . τοπαρχίας πολλάς, que Chariton arrivera aussi à la cour de Vladislav Ier, *Kutlumus*, p. 103, l. 2 - 3: cf. *ibid.*, p. 113, l. 23 et p. 118 l. 46. Dans le même sens, lorsqu'il mentionne les peuples dont il a obtenu des aides, les Valaques viennent toujours en dernière place (p. 118, l. 32, p. 136, l. 24 - 25).

4. H a l e c k i, *Un empereur*, p. 50 - 52, 77 - 78 (cf. supra, p. 123).

5. Cf. *ibid.*, p. 78 - 79, 105.

6. L'affirmation de P. L e m e r l e, *Kutlumus*, p. 13, selon laquelle les entreprises de Chariton furent aussi heureuses auprès des Bulgares, manque de fondement: comme je l'ai dit, Chariton nous fait savoir seulement qu'il les avait sollicités.

7. *Kutlumus*, p. 112 et No 29, p. 116 (dans l'apparat). A mon sens, le "basileus" serbe que Chariton appelle en l'occurrence de son seul nom-titre d'Etienne (cf. aussi un acte patriarcal de 1386 en faveur de Koutloumous, *ibid.*, No 38, p. 144 - 145, l. 33, 51) est très vraisemblablement Uroš IV et non son père Dušan. Cf. P. L e m e r l e et A. S o l o v i e v, *Trois chartes des souverains serbes conservées au monastère de Kutlumus (Mont Athos)*, Annales de l'Institut Kondakov 11 (1940) (réimpression anastatique, P a u l L e m e r l e, *Le monde de Byzance. Histoire et Institutions*, Londres 1978, XIX), p. 141 - 142 et n. 64, 65. Partisan de l'entente orthodoxe, "Etienne" Uroš IV régna conjointement à sa mère, tous les deux étant de ce fait mentionnés ensemble, la tsarine sous le nom qu'elle avait pris en religion, après la mort de son époux. Cf. *Kutlumus*, No 36, p. 136, l. 28, où Chariton évoque une aide qu'il avait obtenue personnellement de l'"εὐσεβεστάτην καὶ μακαριωτάτην δέσποιναν κυρίαν Ἐλισάβετ". (Cf. aussi supra, p. 134, n. 2).

8. Pour ces derniers, *Kutlumus*, p. 112 et No 29, p. 114 - 115. l. 54; No 30, p. 120,

Quant au couvent de Dionysiou, son édification fut finalement assurée grâce aux subventions que l'empereur Alexis III de Trébizonde accorda à son higoumène-fondateur Denys (Διονύσιος). Mais ces travaux de Dionysiou se placent plus tard, après 1374. Avant de les aborder, revenons à ceux de Koutloumous, qui les précèdent.

Prenant la relève de son père, Vlaïcou s'engagea à supporter les dépenses réclamées par la construction complète du couvent — église, cellules, enceinte, tours, etc. — ainsi que sa dotation en revenus et biens nécessaires à la subsistance des moines¹. Les travaux commencèrent par l'enceinte fortifiée (κάστρον), que pourtant Chariton ne parvint à faire terminer qu'en contractant une dette importante²: des difficultés avaient déjà surgi entre l'higoumène et le voévode, qui avait stoppé son aide et le conflit entre eux était sur le point d'éclater. Selon le récit que nous en fait Chariton, il fut provoqué par le refus catégorique qu'il opposa à son bienfaiteur, lorsque celui-ci exigea de lui qu'il remplaçât le régime cénobitique de la communauté de Koutloumous par un régime moins sévère, auquel étaient habitués les moines valaques venus s'y installer à la suite des donations de leur prince, et dont le nombre aura augmenté au point d'inspirer les plus vives inquiétudes aux caloyers grecs³.

Nous verrons que ces motifs en dissimulaient d'autres, d'une nature différente. Mais ce qui intéresse maintenant notre exposé c'est que l'affrontement entre Chariton et Vladislav eut lieu également en l'année clef 1369, dans un endroit qui ne peut être qu'Argeș, la capitale valaque⁴,

1. 109 - 110; No 38, p. 144, l. 33, et Appendices II B, C, p. 230, 231; cf. P. L e m e r l e - A. S o l o v i e v, op. cit., p. 137 sq., ainsi que (moins Vuk Branković) P. L e m e r l e, *Philippe*... , p. 203 - 205; pour la résistance anti-turque de Vuk Branković, G. O s t r o g o r s k y, *Byzance, Etat tributaire de l'Empire turc*, p. 56; sur tous ces princes serbes, y compris Uroš IV et Elisabeth, plus récemment, O s t r o g o r s k y, *Serška oblast*, passim et surtout R. M i h a l j ě ě, *Kraj Srpskog carstva*, passim. Rappelons que Vuk Branković était le frère de Gerasime Radonja, l'un des nouveaux fondateurs de Saint-Paul.

1. *Kutlumus*, No 26, p. 103, l. 4 - 13 (dans DRH, B, I, p. 502, la traduction roumaine de ce passage comporte des erreurs qui en altèrent le sens); cf. aussi No 29, p. 113, l. 16 - 25.

2. *Kutlumus*, p. 115, l. 57 - 59.

3. Ibid., No 26, p. 103, l. 19 - 32. Chariton reprendra la relation du conflit tant dans son premier, que dans son "second" testament, ibid. p. 113 - 114, l. 25 - 41 et p. 118 - 119, l. 50 - 85.

4. Vlaïcou lui fit savoir ses prétentions dès que Chariton arriva ἐνταῦθα (*Kutlumus* p. 103, l. 23 - 24), il faut entendre dans la ville princière de résidence: c'est ce qui résulte de la présence du métropolitite Hyacinthe et de Daniel Kritopoulos dans le même

précisément lorsque le dikéophylax Daniel Kritopoulos s'y trouvait lui aussi. Bien plus, ce furent en premier lieu le métropolite Hyacinthe et "l'homme du patriarcat"¹ qui, à la demande de Vlaïcou, intervinrent pour convaincre l'opiniâtre higoumène de céder². On ne saurait accepter que le mécontentement que le patriarcat manifesta l'année suivante n'eut rien à faire avec les négociations que son représentant mena à Argeş et dont le résultat fut l'acte qui nous renseigne sur ce malaise (et qui fait du même représentant le métropolite d'"une partie de la Hongrovalachie")³! Ainsi, les deux conflits mêlent-ils leurs fils dès le début, ou, pour m'exprimer plus correctement, celui avec le patriarcat semble avoir pris son point de départ là où l'autre éclate publiquement⁴.

Chariton ne céda pas. Du moins pour le moment. Mais l'intervention avait ébranlé sa décision: de retour à l'Athos et après avoir demandé conseil à certaines personnalités locales (c'est ce qu'il dit), il prit le parti d'accéder au désir du prince roumain, afin d'obtenir l'aide promise par celui-ci pour l'édification et l'entretien de son couvent. Il rédigea à cet effet deux documents⁵: l'un est un projet de charte libellé au nom du voévode, que "celui-ci n'aura donc plus, s'il l'approuve, qu'à revêtir de sa signature"⁶; l'autre, qui se réfère au premier, est un

endroit, où se trouvaient le voévode et d'autres personnages importants de son entourage.

1. Theodorescu, *Bizant*, p. 237; cf. Giurescu, *Întemeierea*, p. 695.

2. C'est de Chariton lui-même que nous tenons ces renseignements, *Kutlumis*, p. 103 - 104, l. 26 - 29; p. 114, l. 30 - 32; p. 119, l. 65 - 69.

3. Cf. aussi Giurescu, *Întemeierea*, p. 695 - 696.

4. Nous avons vu que les démêlés de Chariton avec Vlaïcou avaient déjà commencé lors de la construction du kastron. Le joupan Ioan Neagoe Viteazul (ce qu'on pourrait traduire par "messire le chevalier Ioan Neagoe") avait alors mené, au nom du voévode, des négociations infructueuses avec l'higoumène (*Kutlumis*, p. 113, l. 27 - 30, p. 119, l. 56 - 61). C'est peu de temps après ce premier incident ("μετὰ χρόνον μικρόν"; *ibid.*, p. 113, l. 29) qu'aura lieu, en Valachie, la confrontation relatée.

5. *Kutlumis*, No 26, de septembre 1369, et No 29, qui doit être postérieur de très peu, sinon de la même date (voir Năsturel, *Legăturile*, p. 742 et n. 59).

6. *Kutlumis*, p. 10. Ce procédé était répandu: les athonites l'employèrent aussi dans leurs relations avec les princes serbes (cf. P. Lemerle - A. Soloviev, *op. cit.*, p. 145; *Kutlumis*, loc. cit., n. 56) et, plus tard, tant eux que les moines des Météores, en usèrent avec d'autres voévodes roumains (cf. P. S. Năsturel, *Remarques sur les documents grecs des princes roumains*, Actes du colloque international C.N.R.S. La paléographie grecque et byzantine, Paris 21 - 25 octobre 1974, Paris 1977, p. 491). Des exemples antérieurs attestent son emploi dans les rapports internes byzantins. Voir celui d'un document du XIII^e siècle, auquel se réfère Jean Apokaukos dans une lettre au métropolite de Larissa: rédigé au nom de Théodore Ange d'Épire par Apokaukos,

“testament” où, “dans l’ensemble”, Chariton “rapporte les mêmes événements et les mêmes négociations”¹. Mais plus d’une année se passera sans que Vladislav accepte et retourne la charte. C’est ce qui résulte d’un “second testament”, que Chariton rédigea en 1370, au mois de novembre², et qui nous laisse même entendre que la situation s’était aggravée: en effet, il y est noté que le prôtopapas (archiprêtre) valaque Michel, qui avait revêtu l’habit monacal à Koutloumous sous le nom de Melchisédech, n’avait pas pu supporter — dit Chariton — le régime du monastère et était retourné dans son pays³. Or, comme P. Ş. Năsturel le suppose⁴, fort justement à mon avis, cet archiprêtre — personnage important de par son rang — ainsi que son frère Jacob et d’autres moines valaques arrivés en même temps à Koutloumous, y avaient été dépêchés par Vladislav en personne, pour représenter ses intérêts. Par le départ de Michel-Melchisédech, tout en empirant, le conflit aboutissait donc à un point mort, ce qui équivalait, en pratique, à une rupture des relations.

C’est précisément à cette époque, au mois d’octobre 1370⁵, — c’est-à-dire peu de jours avant la date du “second testament” de Chariton — que le patriarcat émet le fameux document qui ignore le prince de Valachie et dont le bénéficiaire est l’ancien “envoyé spécial” du même patriarcat, le nouveau métropolite Anthime Kritopoulos, mêlé dès le début au différend qui venait de couper les relations entre le voévode passé sous silence et l’auteur du testament.

Nous pourrions garder encore quelque réserve sur le sens de ces coïncidences, si nous n’étions redevables toujours à un acte patriarcal — celui qui élevait en août 1372 Chariton lui-même au rang de métropolite — de nous avoir déjà renseignés sur l’heureuse issue des deux conflits à

mais pour le compte du métropolite de Thessalonique, ce document devait être soumis ἀβούλλωτος au prince et, si celui-ci l’approuvait, il devait être ensuite bullé et envoyé au bénéficiaire (“Κατ’ ἐπιταγήν δὲ τοῦ ἀβθέντου μου τοῦ Δούκα ἐποίησα καὶ πρὸς τὸν Θεσσαλονίκης γραφήν, καὶ ἔστιν ἀβούλλωτος. ἵνα ἐμφανισθῇ τῷ κράτει τῆς αὐτοῦ ἀντιλήψεως καί, ἂν δόξῃ αὐτῷ. ἵνα σταλῆ πρὸς αὐτόν”). V. Vasiljevskij, *Epirotica saeculi XIII*, Viz. Vrem. 3, 1896, acte No 19, p. 280).

1. *Kutlumuş*, p. 10.

2. *Ibid.*, No 30.

3. *Ibid.*, p. 120, l. 97 - 98; cf. aussi l’*Introduction* de l’éditeur, p. 10, et son analyse de l’acte, p. 117.

4. Năsturel, *Legăturile*, p. 741 et 742.

5. MM I, p. 536, où figure la date, μηνὶ ἑκτωβρίῳ ἰνδ. θ’ (le mois de novembre indiqué par les éditeurs, *ibid.*, p. 535, est inexact; cf. Darrouzès, *Regestes I/V*, No 2593; P. Ş. Năsturel, *Autour de la partition...*, n. 23).

la fois (supra, p. 129). En effet, les termes dans lesquels est conçu cet acte témoignent clairement des bons rapports que Vlaïcou entretenait de nouveau, tant avec le chef de l'Église orientale et son synode, qu'avec l'athonite qui venait d'occuper avec son assentiment¹ le siège métropolitain de la capitale valaque.

Les dissensions qui avaient compromis les relations de ce dernier avec le prince de Valachie — M. Lemerle l'a déjà fait remarquer — avaient donc été entre temps liquidées². Et le savant français d'en trouver la preuve indirecte dans un autre acte des archives de Koutloumous, daté de janvier 1375, parmi les signatures duquel se trouve celle du kathi-goumène Melchisédech, qu'il identifie avec l'ancien archiprêtre valaque Michel, de retour donc à ce couvent³ (et y occupant un rang que nous prendrons ultérieurement en discussion). Mais on dirait que cette conclusion ne fait que rendre son sens à un passage de l'acte patriarcal de 1372, qui prend soin de nous informer que Chariton avait déjà reçu de Vladislav "assez de bien" pour accomplir l'oeuvre qui avait donné lieu à la dissension, et qu'il avait rassemblé à Koutloumous "beaucoup de moines", leur recommandant "de prier jour et nuit" pour le voévode, "leur fondateur"⁴.

La crise qui avait assombri les relations entre le patriarcat de Constantinople et Vladislav Ier de Valachie ne fait donc que refléter fidèlement, pas à pas et jusqu'à son dénouement, l'évolution du conflit entre ce dernier et Chariton. En nous fondant aussi sur le rapport que nous avons établi entre la politique du patriarcat et les constructions de couvents au Mont Athos — avec les travaux de Koutloumous dus à l'aide de Nicolas-Alexandre comme cas particulier — nous pouvons par conséquent conclure que ce fut précisément ce conflit qui provoqua la crise avec Constantinople, et que conflit et crise prirent fin simultanément et ce, pour des raisons communes.

Avant de préciser ces raisons, il nous faut constater que la même réconciliation légitima la présence en Valachie d'un troisième métropolitain. Il s'agit de celui de Vidin, Daniel, réfugié au nord du Danube lors de l'occupation hongroise de son diocèse. Daniel s'était établi à demeure en terre valaque, où, à la requête aussi du "grand-voévode de ce pays", le patriarcat oecuménique lui reconnut officiellement, et toujours dans

1. Cf. N a n d r i ș, *Documente*, p. 18 - 19.

2. *Kutlumus*, p. 10 - 11.

3. *Loc. cit.*, p. 11. C'est l'acte No 35.

4. N a n d r i ș, *Documente*, p. 18.

l'acte de nomination de Chariton, le droit, sa vie durant, d'exercer son sacerdoce et de toucher certains revenus¹.

Or la nouvelle situation du prélat en exil ne modifiait en rien sa qualité *de jure* qui, comme le consigne cet acte, était celle de "métropolitain sacré — c'est-à-dire légitime — de Vidin"². C'est donc en cette qualité que le chef spirituel de la région dont le voévode de l'inscription d'Argeș se proclamait le maître (supra, p. 125 et n. 6) se trouva rattaché à l'Eglise valaque, avec tout ce que son état impliquait comme soumission aussi à l'autorité du "prince de toute la Hongrovalachie", sous la protection duquel il se trouvait en fait depuis plusieurs années. Cette remarque ouvre des perspectives nouvelles pour la compréhension des titres dont les souverains de Valachie appuyèrent leur domination plus ou moins temporaire de diverses régions et cités de la rive droite du Danube, mais — et c'est ce qui nous intéresse ici — elle met aussi en lumière l'importance que le patriarcat attachait à ce pays à l'époque de la solution du conflit³.

Quels furent les motifs qui déterminèrent la réconciliation soudaine et complète dont nous constatons en 1372 tous ces effets?

Comme il le dit et le répète, ce n'est pas seulement sur Vladislav que Chariton avait compté pour reconstruire et doter son couvent. En 1370 comme en 1369, il pouvait espérer que d'autres princes balkaniques,

1. Ibid., p. 19; cf. Emile Turdeanu, *La littérature bulgare du XIV^e siècle et sa diffusion dans les pays roumains*, Paris 1947, p. 121; Lăzărescu, *Nicodim*, p. 266. Plus tard, les diptyques de plusieurs couvents valaques enregistreront, parmi les hiérarques du pays, un métropolitain — d'autres fois "évêque" — Daniel qui, selon toute vraisemblance, est justement notre prélat réfugié. Cf. N. Șerbănescu, *Mitropoliții Ungrovalahiei*, Biserica Ortodoxă Română 77 (1959), Nos 7 - 10, p. 723, 724, 740. C'est dès 1369/1370 que Daniel se rendait à Constantinople, avec une mission concernant les problèmes que posait alors l'Eglise de Valachie et, évidemment, afin de régulariser sa situation (MM I, No 279).

2. Bien qu'il fasse explicitement savoir que Daniel "a été chassé de son Eglise", le patriarche l'appelle "os[vja]štennyi mitropolit Bdinsky" (Nandriș, loc. cit), soulignant ainsi sa légitimité. D'ailleurs, dès les mois de mars à mai 1371, Philothée lui annonçait que le synode lui avait accordé «les droits épiscopaux ("ἀρχιερατικά")» sur Triaditza (Sofia) et l'intitulait en l'occurrence Ἱερώτατε μητροπολίτα Βιδύνης καὶ ὑπέροτιμε, etc. MM I, No 296, p. 551; cf. Darrouzès, *Regestes I/V*, No 2607.

3. Pour les avantages que la politique bulgare de Vladislav Ier offrait au patriarcat de Constantinople dans ses efforts de placer les Eglises de Vidin et de Tirmovo sous son obédience et plus particulièrement de rattacher le diocèse de Sofia (cf. la note précédente) à la métropole de Vidin, E. Stănescu *Autour d'une lettre...*, p. 225 et n. 19 (suivant C. Jireček, *Geschichte der Bulgaren*, Prague 1876, p. 338 - 339).

dont il avait déjà obtenu des donations substantielles (cf. supra, p. 137), seraient disposés à lui accorder les sommes qu'il se voyait refuser par le voévode de Valachie. Et sans doute, parmi ceux qu'il gardait ainsi en réserve, une place de choix revenait-elle à Uglješa, l'actif protecteur de l'Athos, qui venait justement de faire don d'un village à Koutloumous, en avril 1369¹. Quant au patriarcat oecuménique, pour prendre le parti de Chariton, il pouvait compter encore, lui aussi, sur quelques-uns au moins de ces princes, principalement sur le même Uglješa.

Mais le 26 septembre 1371 la bataille de la Marica arrachait brutalement ces cartes des mains de l'higoumène comme du patriarche. Il est vrai que parmi les conséquences de cette bataille il faut inscrire la fin de la domination serbe et le rétablissement de l'autorité byzantine sur la région à laquelle appartenait l'Athos. Toutefois, sous l'aspect matériel, ce changement fut rien moins qu'heureux pour la communauté hagiorite: à la suite de l'invasion ottomane provoquée toujours par le désastre de la Marica, «et qui fut par trop terrible et persistante». . . , le gouvernement byzantin se vit forcé de retirer aux monastères [athonites aussi] la moitié de leurs biens», qu'il distribua aux pronoïaires, «afin qu'ils ne fussent pas engloutis à la fois»². Ce fut ce concours catastrophique de circonstances qui força le chef de l'Eglise orientale et l'higoumène athonite à réviser du même coup leur attitude envers le prince de Valachie, l'un en réparant l'offense qu'il lui avait portée, l'autre en acceptant ses conditions, pour que la dissension ainsi éliminée laissât place à l'entente la plus complète, scellée par l'installation de Chariton sur le siège métropolitain de la capitale valaque³.

1. P. Lemerle-A. Soloviev, *Trois chartes...*, p. 134 - 136; voir aussi *Kutlumus*, Appendice II, p. 230 - 231.

2. G. Ostrogorsky, *Byzance, Etat tributaire...*, p. 51 et n. 10. La source chez V. Mošin, *Akti iz svetogorskih arhiva*, Spomenik Srpske Kraljevske Akademije 91 (1939), p. 165 - 167. (Cf. aussi G. Ostrogorsky, *Problèmes des relations byzantino-serbes au XIVe siècle*, réédité dans son recueil *Byzanz und die Welt der Slawen*, Darmstadt 1974, p. 87).

3. La promotion de Chariton fournit donc un *terminus ante quem* pour la mesure d'expropriation elle-même, qui dut cependant être adoptée plus près du 26 septembre 1371 — date de la bataille de la Marica — que d'août 1372.

On se doit de relever une remarque, tout aussi fugitive que dépourvue d'explications, mais non moins pertinente cependant, que l'on trouve dans le traité collectif *Istoria României*, II, Bucarest 1962, p. 350 (auteurs du chapitre, B. Câmpina et D. Mioic). La voici: «le patriarcat de Constantinople résout en faveur de Vlaïcou un conflit de celui-ci avec les moines d'un couvent de l'Athos, fait qui prouve le besoin que l'opposition orthodoxe avait de son aide». Le couvent que l'on ne nomme pas est, bien entendu, celui de Koutloumous.

Un peu plus tard, Chariton deviendra aussi prôtos de la Sainte Montagne (voir plus loin). Mais selon le consensus général, il n'aurait jamais renoncé à sa charge d'higoumène de Koutloumous, à laquelle il aurait adjoint successivement les deux autres¹. Or, en réalité, le peu d'informations dont nous disposons à ce sujet vient infirmer cette opinion.

Certes, l'acte de nomination de Chariton comme métropolite mentionne son rang d'higoumène, mais ce n'est que dans l'exposition de son activité antérieure, justifiant sa consécration², pour que dans les passages suivants, qui concernent sa nouvelle dignité, il n'en soit plus question³. Par ailleurs, nous savons que les Lavriotes profitèrent de l'absence de Chariton, "parti pour son Eglise", et se firent attribuer par le prédécesseur de celui-ci au prôtat, Gerasime⁴, une propriété détenue auparavant par Koutloumous⁵. Cette décision est donc à même de prouver que, tant qu'il fut effectivement "parti pour son Eglise" de Valachie, Chariton ne remplit plus, parallèlement, les obligations qui découlaient de l'higouménat de son couvent. Or, en accord avec ce renseignement, sur un acte émis par le même prôtos Gerasime en janvier 1375, figure la signature du kathigoumène de Koutloumous Melchisédech⁶, à coup sûr l'ancien prôtos valaque Michel⁷, revenu donc entre-temps à ce couvent⁸. Toutefois, il n'y occupait pas "le premier rang après

1. T. B o d o g a e, *Ajutoarele românesti...*, p. 172; *Kutlumus*, p. 11 - 13; N ä s t u r e l, *Legăturile*, p. 744; id., *Mont Athos*, p. 35; id., *Aperçu*, p. 96; T h e o d o r e s c u, *Bizant*, p. 227; cf. H. M i h ä e s c u, op. cit., p. 462.

2. N a n d r i s, *Documente*, No 1. p. 18.

3. Ibid., acte cité, p. 18 - 19.

4. Gerasime est attesté comme prôtos en juin 1374 et janvier 1375 (*Actes du Prôtaton* — désormais *Prôtaton* —, p. 139, No 64). Chariton lui succéda (voir infra).

5. *Kutlumus*, No 37, p. 140, l. 1 - 14. "Ἐπεὶ δὲ οὗτος [—Chariton] εἰς τὴν ἐκκλησίαν αὐτοῦ ἀπεδήμησεν, οὗτοι [= les Lavriotes] καιροῦ λαβόμενοι", etc., loc. cit., l. 10. L'acte qui relate cette affaire étant émis en 1380 par le patriarche à la demande de Chariton lui-même, celui-ci y est appelé avec les titres de métropolite et prôtos (loc.cit. l. 1, cf. l. 9 et 11), qu'il portait à cette époque, mais non higoumène aussi.

6. "Ὁ καθηγούμενος τῆς [σεβασμίας μονῆς τοῦ Κουτλου] μούση Μελχισεδέκ ἱερομόναχος", ibid., No 31, p. 124, l. 36.

7. Ibid. p. 11. Le nom de Melchisédech qu'adopta Michel comme moine est extrêmement rare: il ne réapparaît autrement dans *Kutlumus* et encore à une seule exception près — celle d'un higoumène de Grégoriou, tardivement, en 1690 (*Actes de Zographou*, édités par W. R e g e l, E. K u r t z, B. K o r a b l e v, Viz. Vrem 13, 1907, Supplément I, A. Actes grecs, No 64, p. 143, l. 4) — je ne l'ai pas rencontré aux index des séries publiées d'actes athonites.

8. On le voit, cette signature n'est pas en slavon, langue de l'Eglise et de la chancellerie valaques, mais en grec (c'est M. Năsturel qui a attiré mon attention sur ce que ce détail a de particulier). Aussi a-t-elle toute chance de ne pas être autographe.

Chariton”¹. En effet, le sens de ce témoignage, qui mettait M. Lemerle dans l’embarras², ne prête pas à interprétation: comme son titre le prouve³, à cette époque l’higoumène de Koutloumous était bien Melchisédech et partant Chariton ne l’était plus (cf. infra, p. 160, n. 2)⁴.

En 1369 Koutloumous avait renoncé, ou, en tout cas, avait décidé de renoncer, à la règle cénobitique, se soumettant ainsi à cette condition posée par Vladislav Ier. C’est Chariton qui le précise dans les documents qu’il rédigea cette année⁵. Mais, au lieu de cesser, le conflit, on l’a vu, n’avait fait qu’empirer et atteindre son maximum exactement en 1369 et l’année suivante. La plus grave et en même temps la plus évidente des causes — car, on le verra, il y en eut au moins deux, dont la seconde moins apparente — nous est rapportée également par Chariton, dans son projet de charte. Il y est dit, en effet, que les moines grecs de son couvent lui reprochent de les assujettir aux “Hongrovalaques”, qui y étaient venus en grand nombre, et craignent qu’après sa mort ceux-ci ne les chassent des propriétés de leur communauté⁶. Du reste, le but même de l’acte proposé à Vladislav est de rassurer “les frères apeu-

Et en effet, en revenant d’une mission à l’Athos où il a pu examiner, à ma prière, le document qui la contient, M. Năsturel me communique que l’écriture est apparemment la même pour toutes les signatures (mais différente de celle du texte). Il n’y a rien là d’exceptionnel, étant donné que précisément à la même époque de nombreuses signatures d’actes athonites sont “de la main du scribe (ou d’une autre personne [c’est, semble-t-il, notre cas]), sans pour autant que l’on puisse qualifier l’acte de copie”. D. P a p a c h r y s s a n t h o u, dans *Prôtaton*, p. 151. C’est donc à cette catégorie que doit appartenir l’acte sur lequel figure la transposition en grec de la signature de Melchisédech.

1. *Kutlumus*, p. 11.

2. Loc. cit., n. 60.

3. Les termes de kathigoumène et d’higoumène sont synonymes, le premier semblant avoir une nuance de solennité en plus.

4. Cf. I. P. M a m a l a k i s, op. cit., p. 124, qui croit pourtant (loc. cit.) que “Ο Βλάχος Μελχισεδέκ” devint higoumène de Koutloumous “μετὰ τὴν ἐπιστροφὴν τοῦ Χαρίτωνος εἰς Οὐγγροβλαχίαν (1378)”(!) et que par la suite il fut fait prisonnier par les Turcs (confusion avec un autre higoumène, mentionné en 1386, voir *Kutlumus*, p. 13 et n. 66).

5. Dans l’acte envoyé à Vladislav il est dit (*Kutlumus*, No 26, p. 104, l. 32 - 35) que la communauté de Koutloumous a renoncé à la vie cénobitique, “en prenant le chemin des autres monastères hagiorites” (“... ὑπέκλινε τῆς κοινοβιακῆς ὁδοῦ καὶ ἐβάδισε τὴν τῶν ἐτέρων ἀγιορειτικῶν μονῶν”, loc. cit., l. 34 - 35), alors que dans ses “testaments” contemporains Chariton déclare avoir accepté d’imposer ce changement, mais à condition que le voévode remplisse ses engagements envers son couvent (ibid., No 29, p. 114, l. 41 - 50).

6. Ibid., No 26, p. 104, l. 35 - 40.

rés”¹, le prince devant s’engager sous serment, garanti par sa signature et son sceau, que les Valaques n’essayeront pas de diriger les caloyers rhomées de Koutloumous, mais, bien au contraire, qu’ils feront preuve de respect et d’obéissance envers eux². En n’acceptant pas de prendre cet engagement, Vlaïcou montre donc que ce qu’il entendait imposer était exactement ce que Chariton voulait ainsi éviter, à savoir la mise de Koutloumous sous direction valaque. C’est cette intention qui explique l’envoi par le voévode d’un ecclésiastique roumain du rang élevé d’archiprêtre pour y prendre l’habit, alors que le refus de Chariton — et, nous le savons maintenant, du patriarchat aussi — de s’y soumettre explique à son tour le départ pressé du personnage destiné à la mettre en pratique. Son retour à Koutloumous et le titre d’higoumène de ce couvent qu’il porte en janvier 1375 prouvent donc que cette condition du voévode avait été acceptée elle aussi entre temps, évidemment dans le cadre de la réconciliation déterminée par les événements de 1371 - 1372, et en contrepartie du rang métropolitain qui revint à Chariton.

Mais le nouvel higoumène ne semble avoir manqué ni de respect, ni d’obéissance envers l’ancien et ce qu’on pourrait considérer comme ses désirs. Du moins à en juger d’après l’acte qui nous a transmis la “signature” de Melchisédech et qui autorise exceptionnellement le couvent d’Alôpou à garder le kellion qui avait été concédé à l’ancien prôtos Théodose d’Alôpou par le prôtos serbe Dorotheé. Théodose³, dont cet acte même “fait un vif éloge”⁴, est en effet le prôtos qui avait élevé à l’higouménat Chariton, et son nom figurera dans tous les “testaments” de ce dernier⁵.

Koutloumous ne resta que peu de temps dans cette situation, probablement tant que vécut Vladislav, et Chariton en aurait repris à un moment donné la conduite⁶. C’est ce qui résulterait de son “troisième

1. Acte cité, p. 105, l. 66: “εις ἀσφάλειαν καὶ θαρσοποίησιν τῶν δειλιώντων... ἀδ(ελ)φῶν”.

2. Acte cité, p. 104, l. 53 - 61. Tant dans son premier que dans son “second” testament (op. cit., No 29, p. 115, l. 62 - 64; No 30, p. 120 - 121, l. 129 - 132), Chariton insistera sur le respect que les moines valaques devront aux moines grecs, “qui garderont en tout le premier rang” (ibid., p. 111) et sur les garanties que le voévode devra donner sur ces points, visiblement essentiels. Cf. Tit Simedrea, op. cit., p. 683.

3. Pour son prôtat, *Prôtaton*, p. 138, Nos 56 et 60.

4. *Kullumus*, p. 16, n. 97.

5. Ibid., No 29, p. 113, l. 8 - 9; No 30, p. 118, l. 17; No 36, p. 136, l. 17 - 18.

6. P. Ş. Năsturel (*Mont Athos*, p. 35 et *Aperçu*, p. 97, n. 14) envisage, avec raison, “une nouvelle rupture” entre Koutloumous et les princes valaques, après la mort de Vladislav Ier (suivi par Theodorescu, *Bizant*, p. 227 - 228). Le fait

testament" (juillet 1378) et tout particulièrement d'un passage où il régleme l'élection du futur higoumène et de ceux qui le suivront¹. Par ailleurs, en confirmant en 1377 une donation qu'il avait faite à Koutloumous avant qu'il n'y devint moine, Manuel Chalkéopoulos appelle Chariton "ὁ Οὐγγροβλαχίας καὶ Κουτλουμούσης", et ajoute qu'il est devenu prôtos². Il est pourtant très difficile d'affirmer que celui-ci était redevenu officiellement l'higoumène du couvent auquel il dictait en 1378 ses dernières volontés plutôt en usant de ses qualités de prôtos et surtout de "fondateur" et de métropolitte.

Il était en tout cas légitime que Chariton s'occupât de son couvent en tant que ktétôr, situation qu'il détenait à l'égal de Vladislav³. Dans les conditions de sa présence à l'Athos comme prôtos et en tant que métropolitte de "Hongrovalachie", après la mort du voévode, souverain du même pays (survenue vers 1376/1377), il pouvait donc se considérer parfaitement justifié de prendre des mesures concernant l'avenir de Koutloumous. D'ailleurs, pour suppléer à l'absence de l'autre "fondateur" et renforcer ainsi la légalité de ces mesures, il fait figurer comme premier des témoins du testament de 1378 un métropolitte⁴ qui n'est, selon toute vraisemblance, que son collègue de Valachie, Anthime Kri-topoulos⁵. Quant à l'association que fait Chalkéopoulos, elle s'explique

est qu'en 1393 c'est le dynaste serbe Constantin Dragaš, le beau-père de Manuel II Paléologue, qui figure comme ἔφορος καὶ κτήτωρ de ce couvent, dans un acte patriarcal (*Kutlumus*, No 40, p. 148, l. 13 - 15) qui, par ailleurs, ignore complètement les princes de Valachie (cf. *ibid.*, p. 14). Mais ce qui advint après Vladislav Ier des rapports entre la Valachie et Koutloumous dépasse les limites chronologiques de la présente étude.

1. "[. . .] καὶ διατάττομαι ἵνα καὶ ὁ μετὰ [τὴν ἐμὴν ἀποβ]ίωσ[ιν] ταχθησόμενος ἡγου-μενεύειν καὶ οἱ ἐφεξῆς καθ' ἣν ἕδρῃ λέξω ὑποθήκην γίνωνται." *Kutlumus*, p. 137, l. 52 - 53. On remarquera que le passage a des lacunes, les mots essentiels "après mon décès" ("μετὰ [τὴν ἐμὴν ἀποβ]ίωσ[ιν]") étant, pour la plupart, le résultat de la restitution — d'ailleurs plausible — effectuée par l'éditeur.

2. *Kutlumus*, No 35, p. 133, l. 14 - 15.

3. Pour laquelle, *ibid.*, No 26, p. 103, l. 13 - 15.

4. *Ibid.*, p. 137 - 138, l. 74 - 75. La signature proprement dite c'est effacée.

5. Voir G. Millet, dans *Kutlumus*, Appendice VIII, p. 271, No 36; cf. *Documente privind istoria României. Veac. XIII, XIV și XV. B. Țara Românească*, Bucarest 1953, No 21, p. 32.

On s'expliquerait ainsi pourquoi l'on fit ajouter — sans doute à Koutloumous même (cf. *Kutlumus*, p. 11, n. 59) — à l'acte slave de nomination de Chariton comme métropolitte, un passage (Nandriș, *Documente*, p. 19 - 20) dans lequel celui-ci déclarerait "que les métropolittes qui lui succéderont en Oungrovalachie doivent se comporter comme fondateurs, c'est-à-dire comme bienfaiteurs, à l'égard du couvent de Kutlumus, lequel en échange inscrira leurs noms sur les diptyques parmi ceux des fonda-

par l'époque plus reculée à laquelle il se réfère, époque où Chariton, maintenant métropolite et prôtos, n'était encore qu'higoumène¹. Aussi n'apparaît-elle dans aucun autre document à ma connaissance, le dernier testament de celui-ci compris. En effet, le "triple titre" qu'il y porte² est celui de métropolite de Hongrovalachie, τὸπων ἐπέχων d'Amasie et prôtos de la Sainte Montagne³. Et bien que cet acte soit un exposé des efforts et des sacrifices qu'il avait faits pour son couvent et que les circonstances dans lesquelles on lui en avait confié la direction, sous le prôtat de Théodose, n'y soient pas oubliées⁴, Chariton ne s'y fait nulle part intituler higoumène de Koutloumous.

Dans leurs chartes les plus solennelles, les voévodes valaques déclarent très souvent qu'ils aspirent à agir en dignes continuateurs des "anciens empereurs et princes"⁵. D'un emploi courant depuis la seconde moitié du XVe siècle⁶, cette déclaration figure déjà dans une charte de Mircea

teurs" (*Kullumus*, loc. cit.). M. Lemerle, loc. cit., considère comme certain que la "prétendue signature" (en grec) de Chariton apposée sous cette notice slave est un faux. Ce qui, à mon sens, ne ferait que témoigner de l'intention d'accroître encore et de projeter dans l'avenir par ce semblant de légalité les droits de ktétor de Chariton comme métropolite.

1. Les donations que Chalkéopoulos confirme en 1377 sont déjà mentionnées par Chariton lui-même en 1369 - 1370: *Kullumus*, No 29, p. 116 (apparat) et 112 (notes); No 30, p. 120, l. 111.

Au verso du testament de Chalkéopoulos (No 35), une notice slave mal conservée mentionnerait, d'après G. Millet (voir ses commentaires *Sur les notices des actes*, *Kullumus*, Appendice VIII, p. 271, No 35), l'état de moine de Chariton, avant ses titres de métropolite de Hongrovalachie et de prôtos. Selon Millet lui-même, la restitution qu'il propose est approximative ("nous aurons à peu près..."), loc. cit.). Mais quoi qu'il en soit, cette notice, postérieure à l'acte, ne fait qu'enregistrer les données qu'il contient: on la rapportera donc à ce que j'ai dit sur ces données.

2. P. L e m e r l e, dans *Kullumus*, p. 12. L'alinéa qui précède (ibid., p. 11) laisse entendre que ce "triple titre" serait celui d'higoumène de Koutloumous, de métropolite de Valachie et de prôtos de l'Athos.

3. Ibid., No 36, l'intitulation, p. 135, l. 1 - 2: "Ο ΤΑΠΕΙΝΟΣ Μ(ΗΤ)ΡΟΠΟΛΙΤΗΣ ΟΥΓΓΡΟΒΑΧΙΑΣ ΥΠΕΡΤΙΜΟΣ ΚΑΙ ΤΟΝ ΤΟΠΙΟΝ ΕΠΕΧΩΝ ΤΟΥ ΑΜΑΣΣΕΙΑΣ ΚΑΙ ΠΡΩΤΟΣ ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΟΡΟΥΣ ΧΑΡΙΤΩΝ". Pour la signature ("τὸ Ὁὐγγροβλαχίας καὶ πρῶτος Χαρίτων"), voir V. L a u r e n t, dans REB 6 (1948), p. 137, No 36.

4. Acte cité, l. 16 sq.

5. P e t r e Ş. N ä s t u r e l, *Considérations sur l'idée impériale chez les Roumains*, *Byzantina* 5 (1973), p. 402.

6. D. N a s t a s e, *Ideea imperială în țările române. Geneza și evoluția ei în raport cu vechea artă românească (secolele XIV - XVI)*, Athènes 1972 (Fondation Européenne Dragan 9), p. 13 - 14.

l'Ancien (1386 - 1418), de 1400 environ¹. Mais pour retrouver son point de départ en Valachie, il faut remonter assez loin en arrière, jusqu'au règne précisément de Vladislav Ier. Elle s'inspire en effet du principal argument dont Chariton affirme dans son "premier testament" avoir usé auprès de ce voévode pour le convaincre de devenir fondateur de Koutloumous, à savoir qu' "il en tirera une gloire peu commune parmi les empereurs et les princes" bienfaiteurs de la Sainte Montagne². Mais il est évident que cette formule fut puisée par la chancellerie princière dans un document qui était à sa disposition, et non dans le testament de Chariton qui ne l'était pas. Ce document ne peut être que l'acte définitif qui, après l'apaisement du conflit, décida de la suite des rapports de Vladislav avec le couvent de Koutloumous. Or il est vrai qu'une exhortation de ce type figure dans l'ancien projet de charte de 1369, mais le mot "empereurs" ("βασιλεῦσι") y est absent : on n'y retient que l'exemple des "autres princes" ("ἕτεροι αὐθένται"), serbes, bulgares, russes et ibères³,

1. P. S. Năsturel, loc. cit.; l'acte, octroyé au couvent valaque de Cozia, DRH, B, I, No 20.

2. "περιποιησασθαι... δόξαν οὐ τὴν τυχοῦσαν παρά τε βασιλεῦσι καὶ ἄρχουσιν". Cf. P. S. Năsturel, loc. cit. et n. 21, mais qui, par distraction, renvoie pour ce passage (cf. aussi id., *Legăturile*, p. 748) au projet d'acte de fondation que Chariton proposa en 1369 à Vladislav, *Kutlumas*, p. 103, l. 7 - 11 : en réalité il se trouve, comme je l'ai dit, dans le "premier testament" du célèbre higoumène, *ibid.*, p. 113, l. 19 - 20 (cf. l'analyse de l'acte, *ibid.*, p. 111).

Cette évocation des empereurs et des princes rappelle à son tour celle "τῶν ἁγίων... αὐθεντῶν καὶ βασιλέων", se référant aux empereurs byzantins (utilisée par Chariton lui-même dans son "troisième testament", *ibid.*, p. 137, l. 63). Courante aux XIVe - XVe siècles, celle-ci figure aussi dans des actes provenant des basileis, ou de leurs proches parents, fils et frères. Mais l'histoire générale de ces formules ne nous intéresse pas ici, et nous n'en retiendrons qu'à titre d'exemples ces passages de deux actes, soulignons-le pourtant, athonites :

"... χρυσόβουλλα τῶν ἁγίων μου αὐθεντῶν καὶ βασιλέων τοῦτε πατὴρ καὶ τοῦ προπάππου τῆς βασιλείας μου τῶν ἀοιδίμων καὶ μακαριτῶν". Chrysobulle accordé en 1351 au couvent de Chilandar par Jean V Paléologue, *Actes de Chilandar*, I, No 138, p. 294, l. 54 - 56.

"Ἡ κατὰ τὸν Ἄθω... μονή... ἐπικεκλημένη τοῦ κῦ(ρ) Διονυσίου ἐχ[ει δι'] εὐεργεσίας τῶν μακαρίτων καὶ ἀοιδίμων ἁ(γίων) βασιλέων τῶν προγόνων μου ἀλλὰ καὶ τῶν κραταίων καὶ ἁγίων μοι αὐθέντων καὶ βασιλέων μετόχια...". Horismos accordé, en 1420 au couvent de Dionysiou par le despote Andronic Paléologue, *Dionysiou*, No 8, p. 109, l. 1 - 2.

Quant à la Valachie, il est tout à fait certain qu'à l'origine de la carrière exceptionnelle qu'y fera le rappel des empereurs et des princes se trouvent les donations faites par Vladislav Ier à Koutloumous (cf. aussi plus loin et notamment p. 150, n. 3).

3. Plus analytique, mais aussi plus limitatif, l'exemple que Chariton y proposait à Vlaïcou ne concerne pas les Byzantins, ni les empereurs (*Kutlumas*, No 26, p. 103, l. 9).

dont ce titre générique est celui même que le texte donne à Vladislav Ier et à son père¹. Comme de juste, ce ne fut donc pas ce projet que valida le prince donateur, mais un autre acte, rédigé toujours par Chariton, et où l'oeuvre athonite des deux voévodes n'était plus rapportée qu'à celle des princes: comme le "premier testament" de son rédacteur ainsi que les actes valaques dont j'ai parlé le prouvent, elle l'était en plus, et en premier lieu, à celle des empereurs.

Or nous touchons là soudainement à un autre motif, à caractère protocolaire cette fois, du conflit qui sépara Vladislav tant de l'higoumène de Koutloumous, que du patriarcat de Constantinople.

En effet, le texte contenant la variante sans empereurs fut rejeté par le voévode précisément dans le cadre de ce conflit, dont l'apaisement sera entériné par le document perdu dont j'ai déduit l'existence et où les empereurs ne manqueront plus. J'en infère que d'abord on refusa d'accorder aux donations de Vlaïcou — et rétrospectivement de Nicolas-Alexandre — un caractère impérial. Mais, se référant au texte qu'il lui avait envoyé en 1369, Chariton affirme dans son "premier testament" avoir promis à Vladislav la gloire des "βασιλεῦσι καὶ ἄρχουσιν", ce qui, pour le premier de ces mots au moins, n'est pas vrai, et lui avoir rappelé l'exemple des bienfaiteurs de son couvent, tant Serbes que "Romains", ce qui pour les derniers ("τὰ δὲ Ῥωμαίων") est tout aussi faux². Doit-on comprendre que Vlaïcou attendait que les termes absents — surtout le premier — figurassent effectivement dans l'acte qu'on lui avait proposé et que c'est aussi à cause de ces omissions qu'il ne le valida pas? Outre l'importance qu'en général la chancellerie des voévodes valaques attacha par la suite à la formule des "empereurs et princes", il y a un fait plus précis qui me détermine à répondre par l'affirmative: c'est que cette formule figurera tout d'abord dans les actes consignant les donations que ces voévodes feront à Koutloumous, en commençant par les plus anciennes que nous connaissons après celles de Vlaïcou³.

1. Acte cité, passim, notamment l. 3, 7, 44, 52, 53, 54.

2. Voir les trois notes précédentes.

3. Avant d'être utilisée par Mircea l'Ancien dans une charte qu'il octroya en 1400 environ au couvent de Cozia (supra, p. 148, 149 et n. 1), l'invocation des empereurs et des princes figure déjà dans un acte où le boyard valaque Aldea consigne la donation d'un village qu'il avait faite en 1398 à Koutloumous, acte "qui rappelle de très près les formules de la chancellerie valaque" (Năsturel, *Aperçu*, p. 97. Pour la date, T. Bodoș, op. cit., p. 176; Năsturel, *Legăturile*, p. 750; id., *Aperçu*, p. 96. L'acte, en dernier lieu, DRH, B, I, No 19). Or on sait que Mircea accorda des aides à Koutloumous (cf. Năsturel, *Aperçu*, p. 97; les témoignages qu'on y cite permet-

Immédiatement après, on l'a vu, la situation alla en empirant, ce qui laissa aussi des traces dans les textes que Chariton composa entre-temps: une nouvelle rédaction de son "premier testament" — en fait un autre acte du même type¹ — multiplie le nombre des donateurs serbes et grecs², mettant ainsi les Valaques en position d'infériorité; enfin, en novembre 1370 le "testament" suivant réduit encore la portée de l'aide de Vladislav Ier et omet complètement la référence aux empereurs et au princes, modifications que ce document même nous autorise à mettre au compte de l'aggravation de la crise: c'est ici en effet qu'on mentionne le retour dans son pays de Michel-Melchisédech³.

Les choses semblent en être restées là jusqu'à ce que les circonstances historiques rappelées plus haut eussent donné gain de cause à Vladislav: dans l'acte perdu qui régla l'issue du conflit, parmi les souverains

tent de croire que ces aides furent plus importantes que M. Năsturel ne le dit): c'est de la charte — ou des chartes — dont on accompagna ces bienfaits que la formule des empereurs et des princes passa telle quelle dans celle que le voévode délivra à Cozia, ainsi que dans l'acte d'Aldea, où elle subit quelques ajustements. A ce sujet, que je me propose de reprendre, D. N a s t a s e, *Byzance d'Eglise et les pays roumains face à l'expansion ottomane dans les Balkans (1354 - 1432)*, thèse en Sorbonne, p. 10 - 12. A propos de l'acte d'Aldea, j'y écrivais en concluant (p. 11 - 12): "Nous avons là, de toute évidence, une adaptation de la formule princière à la condition d'un boyard imitant, pour la forme comme pour l'action, l'exemple de son souverain. Cet exemple doit être celui de la donation — ou des donations — de Mircea à Koutloumous, précédant par conséquent celle d'Aldea, datée par son acte du 21 novembre 1398".

Ce n'est qu'en 1475/1476 que l'on rencontre de nouveau "les empereurs et les princes" dans les documents valaques publiés, pour que désormais les plus solennelles des chartes princières s'y réfèrent souvent (parfois aux seuls empereurs). Aussi, tant le premier acte de cette série, que les plus importants et les plus expressifs de ceux qui lui font suite (à savoir ceux où l'on ne retient que l'exemple des empereurs), sont-ils encore des diplômes en faveur de Koutloumous. DRH, B, I: Nos 151, de 1475/1476, et 214, de 1489 (le texte de ce dernier est lacunaire, mais il peut être facilement complété d'après le précédent et d'autres actes du même type); DRH, B, II: Nos 105 de (1512 - 1513), et 130, de 1514; *Documente privind istoria României, Veacul XVI, B. II*: Nos 98, de 1531, et 135, de 1533 (pour les actes valaques de Koutloumous, antérieurement, N a n d r i ș, *Documente*, Nos 2 - 11, 13, 18, 20, 23, 34, 44).

Le fil qui, à travers ces actes, remonte tout droit aux "empereurs et princes" de Chariton, indique clairement la voie par laquelle cette formule pénétra en Valachie (cf. supra, p. 149, n. 2).

1. Bien qu'il répète la majeure partie de la teneur du "premier testament" et que, pour des motifs d'ordre pratique, je garde ici la classification de M. Lemerle, il faut le considérer comme un document indépendant (cf. *Kutlumus*, p. 110), que l'on intercalera entre les deux premiers "testaments".

2. *Kutlumus*, No 29, rédaction C, apparat, p. 116, l. 53 sq.

3. Ibid., No 30, p. 120, l. 96 - 97.

à l'œuvre desquels sera assimilée la "fondation" valaque de Koutloumous, les empereurs détiendront la première place.

Quant à la date où le voévode roumain investit cet acte de sa souscription, elle se place après celle de l'expropriation des biens athonites et avant celle de l'élévation de Chariton à l'épiscopat, soit vers la fin de 1371, ou, plutôt, dans la première moitié de l'année suivante.

4. CHARITON DE KOUTLOUMOUS ET DENYS DE DIONYSIOU

Poursuivant ses attaques dans les Balkans, l'offensive ottomane avait laissé, pour l'instant, à l'écart — ou, mieux, sur ses arrières — le petit empire de Trébizonde. Et c'est ici que l'higoumène Denys ira chercher — et trouvera — le souverain disposé à subvenir aux nécessités matérielles de l'établissement monastique qu'il avait créé au Mont Athos.

L'activité que Denys mit au service du couvent du Prodrome τῆς Νέας Πέτρας (plus connu ultérieurement sous son nom — τοῦ Διονυσίου), qu'il fonda et dirigea, et celle que Chariton dédia à celui de Koutloumous, commencent sensiblement à la même époque, sinon exactement à la même date¹, pour que l'on retrouve plus tard les deux higoumènes en contact, engagés dans des actions d'intérêt commun². Les principaux buts qu'il poursuivirent ne diffèrent en rien, non plus que les moyens grâce auxquels ils réussirent à les atteindre: c'est ce que nous feront savoir, à une analyse plus poussée, les documents — très connus d'ailleurs — dont nous disposons sur ce sujet complètement neuf.

C'est en développant devant Alexis III de Trébizonde (1349 - 1390) une rhétorique tout à fait pareille à celle de Chariton, que Denys aboutira pour son couvent à des résultats qui ne semblent se séparer de ceux obtenus dans le cas précédent que sur un seul point vraiment important: l'absence de toute pression manifeste, comparable à celles que Vlaïcou avait exercées en contrepartie sur l'higoumène de Koutloumous³. Mais

1. Celle de Chariton, rappelons-le, avant 1362 (quelques années peut-être, supra, p. 137 et n. 1), celle de Denys entre 1357 et 1362/66, *Dionysiou*, p. 5.

2. En 1366, *ibid.*, p. 10 et No 3. Pour la biographie de Denys, la principale source, "unique et incontrôlable sur plusieurs points" (*ibid.*, p. 3, n. 5), est sa Vie du XVI^e siècle, par Métrophane, éditée d'après le ms. *Dionysiou* 641 par B. L a o u r d a s, *Vie de Denys*, et commentée plus largement par O. L a m p s i d i s, *Βιογραφικά τῶν ἀδελφῶν Λιονυσίου, ἰδρυτοῦ τῆς ἐν Ἁγίῳ Ὁρει μονῆς, καὶ Θεοδοσίου μητροπολίτου Τραπεζοῦντος, Ἀρχεῖον ἐκκλησιαστικοῦ καὶ κanonικοῦ δικαίου* 18 (1963), p. 101 - 124; cf. *Dionysiou*, p. 3, n. 2.

3. Notons que dans la phase qui précède les interventions de Vladislav et d'Alexis,

cette fois la mention explicite des empereurs aux côtés d'autres catégories de souverains proposés comme modèles se trouve consignée dans un document conservé et on ne peut plus officiel, qui confirme donc lui aussi l'existence de la charte définitive du voévode valaque. Il s'agit du chrysobulle même qu'Alexis III accorda en 1374 à Denys¹ et qui précise que ce dernier avait décidé le basileus pontique à subvenir aux besoins de son monastère, rien qu'en lui donnant en exemple les empereurs ("βασιλικῶς"), les princes (ou souverains, "ἀρχικῶς") et, en plus de Chariton, les rois ("ρηγικῶς")², qui perpétuèrent leur mémoire en faisant bâtir des couvents à l'Athos³.

Le même chrysobulle nous fournira encore un élément contenu dans la charte disparue de Vladislav et, implicitement, une preuve supplémentaire de la réalité de celle-ci.

M. Lemerle nous fait observer que l'appellation de "couvent du voévode", dont on désigna parfois Koutloumous, n'est employée que par les sources roumaines, tandis que les documents athonites l'ignorent⁴.

la construction des deux couvents aurait débuté avec exactement les mêmes travaux: à Koutloumous on avait commencé par bâtir, à l'aide de Nicolas-Alexandre, une grande tour carrée; le premier bâtiment qu'élèvera Denys à son nouveau couvent — de l'obole des visiteurs, nous dit-on — sera une tour semblable (*Vie de Denys*, p. 57 - 58, § 36 - 37; *Dionysiou*, p. 5).

1. Chrysobulle par lequel Alexis III de Trébizonde concède à Denys, en septembre 1374, 100 sômia pour la construction, autant que possible complète (église, enceinte fortifiée, cellules, aqueduc), du couvent du Prodrôme, ainsi qu'une rente de 1000 aspres, *Dionysiou*, No 4; cf. aussi l'*Introduction* de l'éditeur, p. 10 - 11 (*Dionysios et Trébizonde*).

2. Ce titre n'existe pas dans le passage cité du premier testament, mais il renvoie à celui de ῥήξ, dont les actes patriarcaux honorent à cette époque les princes russes (le grand-duc de Moscovie, μέγας ῥήξ) (MM I, Nos 151 de 1354, 264 de 1370, 266 - 269 de 1370, etc.; plus tard, chez Doukas aussi), ainsi qu'aux rois de Géorgie, les uns et les autres compris parmi les souverains bienfaiteurs de l'Athos que Chariton rappelle à Vlaïcou dans son projet de charte ("Πῶς τε καὶ Ἰβηρες", *Kutlumis*, p. 103, l. 9).

3. Voici le passage en question: "πάντες μὲν γάρ... ὅσοι βασιλικῶς, ὅσοι ῥηγικῶς, ὅσοι ἀρχικῶς διαφημίζονται τῷ Ἁγίῳ Ὁρει μονᾶς καὶ σεμνεῖα εἰς ἀναφαιρῆτο(ν) μνήμην ἐδείμαντο...". *Dionysiou*, p. 60, l. 22 - 23; cf. *ibid.*, p. 55. On croirait entendre Chariton parlant à Vladislav! Pour la ressemblance de ce passage avec celui qui lui correspond dans le projet de Chariton, *ibid.*, p. 11.

4. *Kutlumis*, p. 2, n. 10; cf. aussi *ibid.*, p. 14. Disons pourtant qu'en 1491, sous le règne du prince valaque Vlad le Moine, pour Bajazet II aussi, Koutloumous sera "le monastère dudit voévode". Paul Lemerle et Paul Wittek, *Recherches sur l'histoire et le statut des monastères athonites sous la domination turque*, extrait des Archives d'histoire du droit oriental, III, Wetteren 1948, p. 425 (cf. le commentaire de l'acte, *ibid.*, p. 426 - 430 et 432) (souligné par moi); *Kutlumis*, p. 234. Le firman respectif — con-

Or le chrysobulle d'Alexis III précise que, parmi les obligations qui leurs reviendront en contrepartie de l'aide reçue, les moines de Dionysiou "diffuseront le nom de «couvent du Grand Comnène»"¹, clause que pourtant ceux-ci ne respecteront jamais². Ce qui nous autorise à inférer que, changeant ce qu'il y a à changer quant au titre souverain, la même clause avait déjà été prévue par la charte que Vladislav avait octroyée à Koutloumous et que, tout comme pour la formule des "empereurs et princes", c'est de là que l'appellation de "couvent du voévode" pénétra dans les sources valaques, cependant qu'à l'Athos cette clause était tout aussi peu respectée que le fut celle qui lui correspondait dans le chrysobulle trébizondein.

Denys avait entrepris son premier voyage à Trébizonde sous prétexte³ de visiter son frère aîné Théodose, qui y était métropolitain, et qui le présenta à l'empereur, pour soutenir ensuite avec persévérance ses démarches. Mais, avant d'occuper ce siège, Théodose, dont la jeunesse s'était écoulée à Constantinople, avait été de longues années durant higoumène de Philothéou, au Mont Athos, d'où il aurait été enlevé par des pirates turcs et puis racheté. Retourné alors dans la capitale byzantine, il y était devenu, de par la volonté du patriarche, higoumène de Saint-Georges-des-Manganes, pour être consacré plus tard, en 1368 - 1369, métropolitain de Trébizonde⁴. Or nous connaissons suffisamment les préoccupations du patriarcat oecuménique à cette époque, pour ne pas nous méprendre sur le sens de cette promotion, d'autant plus que

servé à Koutloumous — renouvelait un autre du même sultan et il sera à son tour renouvelé par Sélim Ier et Soliman le Magnifique (L e m e r l e - W i t t e k, op. cit., p. 436 - 439; *Kutlumus*, p. 235; voir aussi N ä s t u r e l, *Απειρι*, p. 111 - 112). Mais cette formule ne figure plus dans le seul des deux derniers actes qui soit conservé, celui de Soliman, et Bajazet aurait pu l'emprunter aux requêtes de Vlad le Moine auxquelles ses firmans donnaient suite. Quoi qu'il en soit, il faut retenir néanmoins qu'en dehors des sources roumaines, un acte turc athonite appelle lui aussi Koutloumous "couvent du voévode".

1. *Dionysiou*, p. 56, le passage à la p. 61, l. 46 - 47.

2. *Ibid.*, p. 11.

3. Le terme appartient à N. Oikonomidès, *Dionysiou*, p. 10.

4. *Loc. cit.* "En décembre 1369, sinon plutôt", V. L a u r e n t, *La succession épiscopale du siège de Trébizonde au Moyen Âge (additions et corrections)*, *Ἀρχεῖον Πόντου* 21 (1956), p. 89. Pour ces données de la biographie de Théodose, *Vie de Denys*, p. 47 - 49, § 7, 10 - 15, p. 58 - 59, § 38 - 42; O. L a m p s i d i s, *Βιογραφικά...*, p. 107 - 108; *id.*, *Μιχαήλ τοῦ Παναρέτου, περὶ τῶν Μεγάλων Κομνηνῶν*, *Ἀρχεῖον Πόντου* 22 (1958), p. 77; cf. *Dionysiou*, p. 4, 10 et n. 5; pour la nomination et l'installation de Théodose comme métropolitain, cf. encore V. L a u r e n t, op. cit., p. 87 - 89.

Théodose ne se présenta à son siège que le 13 août 1370¹, à une date où le synode de la Grande Eglise avait déjà décidé l'élévation à l'épiscopat de Daniel Kritopoulos², qui sans retard sera lui aussi consacré métropolitite μέρους Οὐγγροβλαχίας³.

Produit à parts égales du Mont Athos et du milieu ecclésiastique de Constantinople, Théodose fut donc un représentant typique de cette étroite collaboration, que nous avons déjà surprise à l'oeuvre, entre les deux centres les plus importants de l'Eglise orientale. Sa nomination à l'antique siège byzantin de Trébizonde prouve que l'activité de l'opposition orthodoxe ne s'était pas limitée à l'Europe du Sud-Est, où nous avons pu enregistrer certains de ses effets, de la Valachie au Mont Athos, en passant par Vidin et Serrès: comme de juste, cette activité n'avait pas non plus négligé l'empire des Grands Comnènes, qui interdisait aux Turcs l'accès à une bonne partie de la côte septentrionale de l'Asie Mineure et qui était en outre relié par des rapports traditionnels à ces rois de l'Ibérie caucasienne dont Chariton vantait à Vlaïcou les mérites⁴. Mais c'est surtout après les événements de 1371 que cette mesure prouva son utilité, en permettant à Théodose et à Denys de trouver dans l'empereur de Trébizonde le bienfaiteur que les Balkans pouvaient alors plus difficilement offrir, et, comme on le verra par la suite, d'assurer du même coup son appui aux actions politiques poursuivies à cette époque par leur patriarche.

5. LE MÉTROPOLITE CHARITON DE HONGROVALACHIE PRÔTOS DE LA SAINTE MONTAGNE. SON RÔLE DANS LA RÉCONCILIATION DES ÉGLISES SERBE ET BYZANTINE

La carrière de Chariton ne s'arrêta pas au rang de métropolitite de Hongrovalachie. Vers 1376⁵ il lui adjoignait celui de prôtos de la Sainte Montagne⁶. Unique dans l'histoire de l'Eglise orientale, ce cumul n'a

1. O. Lampsidis, *Μιχαήλ τοῦ Παναρέτου...*, p. 77, l. 17 - 19; id., *Βιογραφικά...*, p. 117; cf. *Dionysiou*, p. 10.

2. MM I, No 278, p. 532 - 533.

3. MM I, No 281, p. 535 - 536 (pour la date, supra, p. 140, n. 5; pour ce renvoi et pour celui de la note précédente, cf. supra, p. 127, n. 1).

4. Notons encore qu'au XIVe siècle les Grands Comnènes s'intitulaient empereurs "des Ibères" ("Ἰβήρων") aussi. Voir, entre autres, A. A. Vasiličev, *The Foundation of the Empire of Trebizond (1204 - 1222)*, *Speculum* 11 (1936), p. 34 - 35; pour Alexis III, cf. *Dionysiou*, p. 26, b (outre le chrysobulle même de 1374).

5. Avant septembre cette année, *Prôtaton*, p. 139, No 66.

6. *Kullumus*, p. 11 - 12, 132 - 133.

été enregistré jusqu'ici que, tout au plus, comme une "chose plutôt curieuse"¹, n'ayant suscité jamais autrement l'intérêt auquel il aurait eu largement le droit.

L'élévation de Chariton au prôtat suivit de près un événement d'une portée exceptionnelle pour la vie de l'Eglise orthodoxe, mais surtout pour la politique de coalition qu'elle patronnait: en 1375, après des pourparlers menés à Constantinople avec une délégation ecclésiastique serbe, le patriarche Philothée et son synode rétablissaient les relations avec l'Eglise de la Serbie, interrompues à la suite de l'érection unilatérale de celle-ci en patriarcat par Dušan, survenue en 1346².

Mais cette réconciliation avait un précédent. En effet, grâce à Uglješa — toujours lui! — une normalisation des rapports ecclésiastiques serbo-byzantins s'était amorcée dès 1368³, pour aboutir à un premier résultat positif entériné en mai 1371⁴. Cependant, bien qu'Uglješa eût condamné en termes formels la situation dans laquelle Dušan avait placé l'Egli-

1. Năsturel, *Mont Athos*, p. 35.

2. *Vies des rois et des archevêques serbes (Životi kraljeva i arhiepiskopa srpskih)*, par Daniel et continuateurs, éd. Dj. Daničić, Zagreb 1866 (réimpression anastatique, Londres 1972), p. 381 - 382; *Vie d'Isaïe*, p. 75; *Vie du patriarche serbe Ephrem*, par Marko, éd. Dj. Trifunović, *Žitije svetog patrijarha Jefrema od episkopa Marka*, Beogradski Univerzitet, Anali Filološkog Fakulteta 7 (1967), p. 71. Cette réconciliation n'est connue que par des sources serbes. Mais, comme le fit remarquer avec raison M. Lascaris, *Le patriarcat de Pec a-t-il été reconnu par l'Eglise de Constantinople en 1375?* dans *Mélanges Charles Diehl*, I, Paris 1931, p. 171, les sources byzantines qui auraient pu aussi nous renseigner sont lacuneuses pour cette époque (cf. infra p. 159 et n. 2).

3. MM I, No 306, p. 560 - 564.

4. MM I, No 300, p. 553 - 555; No 304, p. 558 - 560. Se référant à la réconciliation avec Uglješa, le P. Darrouzès, *Regestes I/V*, p. 453 (commentaires au No 2539), observe que "l'absence de tout acte impérial concernant les tractations avec l'Eglise serbe laisse supposer . . . que Philothée a poursuivi seul cette affaire et peut-être avec une certaine défiance à l'égard de l'empereur". A mon sens, cette remarque aurait gagné à être exprimée moins timidement. Pour cette normalisation, cf. Ostrogorsky, *Serška oblast*, p. 134 sq. Elle faisait à son tour suite aux pourparlers que le patriarche Calliste lui-même avait entamés à Serrès, à la cour de la tsarine Hélène-Elisabeth, où il était arrivé en 1364, à la tête d'une délégation byzantine; *ibid.*, p. 133 - 134; cf. Halecki, *Un empereur*, p. 77 - 78 (l'étude de V. Mošin, *Sv. patrijarh Kalist i Srpska crkva*, ne m'a pas été accessible). L'épidémie de peste à laquelle Calliste succomba là, l'été de la même année (Ostrogorsky, loc. cit., p. 134), provoqua l'échec de ces pourparlers. Je ne crois pas avoir besoin d'insister sur leur rapport avec la politique de coalition orthodoxe (cf. supra, p. 123), mais on notera que le voyage de Calliste à Serrès passa par le Mont Athos. Pour cette ambassade, les *Histoires de Jean Cantacuzène*, éd. Bonn, III, p. 360 - 362; François Halkin,

se serbe dans son ensemble¹, l'acte de 1371 n'engageait réellement que le domaine du despote de Serrès, et d'ailleurs les événements qui suivirent remirent tout en question. Il n'en reste pas moins que cette tentative de 1368 - 1371 eut lieu dans le cadre des actions poursuivies à cette époque dans des buts et par des milieux et des personnages sur lesquels nous nous sommes déjà arrêtés. On ne s'étonnera donc pas que la tentative ultérieure, couronnée de succès en 1375, relèvera des mêmes milieux et qu'on retrouvera parmi ses protagonistes quelques-uns de ces personnages bien connus (cf. infra. p. 159, n. 1).

Selon l'une des sources citées plus haut, la délégation serbe avait été envoyée dans la capitale byzantine par le knèze Lazare, avec l'autorisation du patriarche de Peć, mais le texte tient à mentionner que Lazare prit soin de s'assurer l'assentiment de "la vieille impératrice Elisabeth", la veuve de Dušan². Quant à l'initiative même des pourparlers, elle appartiendrait à un athonite célèbre, Isaïe de Chilandar³. Le fait est que le rôle des athonites serbes y fut essentiel, le chef même de la délégation ayant été Isaïe, secondé par l'ancien prôtos Théophane et par deux de ses disciples⁴.

Or les pourparlers de Constantinople eurent lieu exactement à l'époque où les Serbes venaient de céder aux Grecs le rôle directeur à la

Deux Vies de S. Maxime le Kausokalybe, ermite au Mont Athos (XIVe siècle), Analecta Bollandiana 54 (1936) (réimpression anastatique dans id., *Saints moines d'Orient*. Londres 1973, XI), p. 48, l. 6 - 10 et n. 1, p. 94, l. 14 sq. et n. 3.

1. MM I, p. 562.

2. *Vies des rois et des archevêques serbes*, loc. cit., p. 382.

On ignore la date exacte du voyage à Constantinople de la délégation serbe. Néanmoins, dans *Prôtaton*, p. 139, n. 281, Denise Papachryssanthou place ce voyage trop vaguement "après 1371, puisque les deux sources serbes qui le mentionnent parlent du prince serbe Lazare (1371 - 1389)". Lazare ne commença à jouer un rôle prépondérant parmi les dynastes serbes qu'à partir de novembre 1373 (R. Mihajčić, *Kraj Srpskog carstva*, p. 214 sq., notamment p. 215; cf. aussi p. 197 sq. et 220, ainsi que le résumé français, p. 308, 309): ce n'est qu'après cette date qu'il aurait pu prendre une décision engageant l'Eglise serbe toute entière (cf. la *Vie du patriarche Ephrem*, loc. cit., où l'on précise qu'à l'époque de cette initiative "le grand prince Lazare" gardait "le sceptre de l'empire serbe": "togda prijadryžeštu sryb'skago carstvija skiptro velikomu knezu Lazaru"). Par ailleurs, le retour de la délégation, accompagnée de représentants de la Grande Eglise, eut lieu après la mort du patriarche de Peć Sabbas IV, sous lequel elle avait été envoyée dans la capitale byzantine, et qui décéda "sur ces entrefaites le 29 avril 1375" (M. Lascaris, op. cit., p. 172; pour cette mort, *Vies des rois*. . ., p. 383). La réconciliation fut donc arrêtée vers cette date ou peu avant, c'est-à-dire dans la première partie de la même année.

3. *Vie d'Isaïe*, p. 75; cf. *Vies des rois*. . ., p. 381 - 382.

4. *Vies des rois*. . ., p. 382; *Vie d'Isaïe*, loc. cit.

Sainte Montagne. Il est même probable que Théophane, le compagnon d'Isaïe, aura été le dernier "serboprôtos", après Sabbas, dont les signatures slaves se succèdent de 1368 à 1371¹. Quoi qu'il en soit, en 1374 et au début de 1375 on rencontre le prôtos grec Gerasime² que nous connaissons déjà, et après lui Chariton³. Mais ce qu'on doit surtout retenir ici, c'est que l'administration de Gerasime nous fait connaître aussi, peu avant janvier 1375, des mesures anti-serbes au Mont Athos⁴.

L'existence d'une relation directe entre ces mesures, prises par le patriarche Philothée, et l'envoi à Constantinople de la délégation composée d'athonites serbes — dont l'ancien prôtos — pour traiter avec le même patriarche, s'impose. Je dirai même que lors des négociations qui s'ensuivirent, le problème de la réconciliation et celui de la restauration de l'autorité grecque au Mont Athos se conditionnèrent réciproquement. Les concordances établies ci-dessus nous permettent de l'entrevoir, mais nous disposons en plus d'un antécédent qui nous confirmera dans cette opinion: en 1235 les moines de la Sainte Montagne étaient intervenus énergiquement dans les pourparlers qu'occasionna cette année, à Gallipoli, la reconnaissance du patriarcat bulgare par Nicée, pour forcer le tsar Asen II de renoncer à son immixtion dans les affaires athonites; de concert avec eux, le patriarche byzantin Germain serait allé jusqu'à en faire la condition de cette reconnaissance même⁵.

1. *Prôtaton*, p. 139, Nos 62, 63.

2. *Loc. cit.*, No 64.

3. A mon sens, un autre Grec, Théodose de Vatopédi, mentionné comme ancien prôtos en 1376 (acte inédit, *loc. cit.*, No 65), fut en fonction avant Gerasime et non entre celui-ci et Chariton (cf. *loc. cit.*, n. 284): c'est du moins ce que j'infère du rôle que ce dernier joua en 1375, pour lequel ci-dessous.

4. *Kutlumus*, No 31; *Actes de Chilandar*, I, No 156. Il s'agit des ordres reçus par Gerasime du patriarche et de l'empereur. "de reprendre tous les kellia distribués par les prôtoi serbes", *Kutlumus*, p. 122.

Notons que la réconciliation avec Uglješa avait été accompagnée elle aussi de dispositions anti-serbes données par Philothée au Mont Athos en avril 1368 (MM I, p. 556 - 557).

5. Cette opinion, que je partage, appartient à Ivan Dujčev, *Le Mont Athos et les Slaves*, dans son recueil *Medioevo bizantino-slavo*, I, Rome, 1965, p. 503; cf. Mirjana Živojnović, *Sveta Gora u doba latinskog carstva* (avec un résumé français), ZRVI 17 (1976), p. 88 - 89. Sur cette reconnaissance du patriarcat bulgare, voir aussi G. Cankova-Petkova, *Vosstanovljenje bolgarskogo patriarshestva v 1235 g. i mezdunarodnoe položenije bolgarskogo gosudarstva*, Viz. Vrem. 28 (1968), p. 136 - 150 (avec la bibliographie antérieure, p. 136, n. 1); pour ses rapports avec l'Athos, p. 144 - 145, 148. Cf. I. Tarnanidis, *Byzantine-Bulgarian Ecclesiastical Relations during the reigns of Ioannis Vatatzis and Ivan Asen II, up to the year 1235*, Cyrillomethodianum 3 (1975), notamment p. 48 sq. La source très discutée de cette affaire, en dernier lieu

Le prélat adéquat par excellence dont Philothée disposait dans son synode pour un tel dialogue avec les délégués athonites de l'Eglise serbe était manifestement le métropolitite et hagiote Chariton, si bien connu et sous les couleurs les plus appropriées justement par "la vieille impératrice Elisabeth" en particulier et à la cour serbe en général, du temps des prédécesseurs de Lazare, Uroš IV et Uglješa, les partisans de la coalition orthodoxe¹. Malheureusement, le registre des actes patriarcaux présente une grosse lacune entre 1372 et 1379/1380². Nous savons néanmoins que Chariton participa aux travaux du synode, où sa présence est enregistrée dès que les actes patriarcaux reprennent leur fil³.

Par ailleurs, son investiture comme prôtos rendait obligatoire sa présence à Constantinople: normalement il devait donc s'y trouver quelque temps avant septembre 1376⁴. Mais on ne saurait penser que cette promotion n'ait pas été décidée d'avance, par le patriarche lui-même, après discussion préalable avec l'intéressé: une fois de plus, suppléant à l'absence des preuves documentaires directes, la qualité de membre du synode de ce dernier, ainsi que les révélations fournies dans les chapitres précédents sur l'étroite dépendance entre son activité et les plans de la Grande Eglise, nous en offrent la garantie. Or la date où dut être arrêtée cette décision nous ramène, ou peu s'en faut, à l'époque même où fut arrêtée aussi celle de la réconciliation avec l'Eglise serbe.

dans *Prôtaton*, Appendice I, p. 269 - 270 (*d*: "Récit sur l'immixtion des Bulgares dans les affaires de l'Athos") et 267 - 269 (avec les éditions antérieures).

1. Pour les rapports de Chariton et du couvent de Koutloumous avec la tsarine Elisabeth, le tsar Uroš, le despote Uglješa et autres princes serbes et pour la signification qui s'en dégage, supra, p. 137, 142 - 143 et infra, p. 160.

Certains de ces rapports prolongés remontent sûrement à l'époque où fut amorcée la première réconciliation ecclésiastique byzantino-serbe, celle, partielle, entre Constantinople et l'Eglise contrôlée par le despote de Serrès.

Précisons que Chariton occupait de droit au synode patriarcal la place qui revenait au siège d'Amasie, dont il était le *locum tenens*. N a n d r i ş, *Documente*, No 1, p. 19.

2. Cf. J. D a r r o u z è s, *Le registre synodal du patriarcat byzantin...*, p. 117 - 118; cf. aussi M. L a s c a r i s, op. cit., p. 171.

3. A une date qui se place entre septembre 1379 et juin 1380, MM II, p. 7 (J. D a r r o u z è s, op. cit., p. 118, No 2: en juin 1380), et encore au moins deux fois cette dernière année, MM II, p. 10, 19 (cf. J. D a r r o u z è s, op. cit., p. 118, Nos 5, 8).

4. Pour l'obligation des prôtos d'aller, après leur élection, à Constantinople, afin d'être investis, par l'empereur ou, selon l'époque, par le patriarche (cf. infra, p. 173 et n. 3), *Prôtaton*, p. 124 - 127 (on retiendra le fait en soi; quant aux commentaires de l'auteur, je ne peux y souscrire, pour des raisons qui se dégagent de tout le présent travail).

Du reste, il aurait suffi de nous rappeler que les mesures contre les Serbes avaient été prises par le patriarche Philothée, lui-même athonite, à une époque où Chariton était métropolitain grâce aux services rendus en égale mesure à ce patriarche et à la Sainte Montagne, pour que l'année suivante l'on constate qu'il est déjà prôtos: il saute aux yeux qu'il le devint en fonction de la conjoncture dans laquelle se produisirent les changements que subirent à la même époque les rapports byzantino-serbes, tant entre les deux Eglises, qu'au Mont Athos.

Mais cette promotion et ces changements ne pouvaient pas ne pas engager les intérêts de la Valachie aussi: la situation même de Chariton et les circonstances qui l'avaient porté sur son siège le prouvent. Quant au patriarcat oecuménique, c'était l'occasion idéale pour mettre à profit ses bons rapports avec ce pays, sur lequel, depuis 1372, il pouvait compter.

Il est donc parfaitement explicable que, dans ces conditions, "l'influence valaque allait grandissant à Kutlumuş"¹ et, dirais-je, à la Sainte Montagne en général. C'est, en effet, justement en janvier 1375 que fut émis l'acte où le couvent restauré par Chariton et Vladislav est représenté par son higoumène Melchisédech, dont le nom, soulignons-le, figure immédiatement après celui du prôtos Gerasime².

Considérant ces indices et ces déductions à la lumière des autres remarques des pages précédentes, nous pouvons donc conclure que Chariton participa aux débats qui aboutirent à la réconciliation de Constantinople, où il représenta les intérêts valaques aussi, et où les relations amicales de longue date qui le reliaient aux Serbes faisaient de lui la personne la plus indiquée pour leur inspirer confiance dans les circonstances difficiles où ils devaient renoncer à leurs prétentions sur la Sainte Montagne. Ce sont, à mon sens, les principales raisons qui feront revenir à brève échéance le prôtat de l'Athos à ce métropolitain grec d'une principauté roumaine, lequel insistera jusqu'à la fin de ses jours sur la bonne grâce dont avaient fait preuve à son égard le voévode valaque Vladislav et les princes serbes, ainsi que sur les bienfaits qu'il en avait reçus³.

1. *Kutlumuş*, p. 11.

2. *Ibid.*, No 31, p. 124, l. 35 - 36. Melchisédech "signe" en premier après le prôtos, avant les officiers de Karyès et deux autres higoumènes qui y figurent (*loc. cit.*, l. 35 - 42): ce qui prouve bien qu'il était vraiment le supérieur de Koutloumous. Cf. l'acte du même type accordé à Chilandar le même mois et toujours par Gerasime et le conseil, acte dans lequel le nom du représentant — qui n'est pas l'higoumène — du couvent serbe figure en dernier lieu, après les membres du conseil et le scribe (le même pour les deux actes). *Actes de Chilandar*, I, No 156, voir p. 330, l. 41 - 50 (cf. *supra*, p. 144 - 146).

3. Cf. notamment son testament de 1378, *Kutlumuş*, p. 136, l. 25 - 29.

6. CHARITON ET LE POPE NICODÈME

Mais le problème du prôtat de Chariton cache plus d'un secret. Tout en jetant de nouvelles lumières sur les arrière-plans de cette affaire, un témoignage indirecte, des plus précieux cependant, renforcera la conclusion à laquelle je viens d'aboutir.

On se souvient que lors de sa mission antérieure — sensiblement du même type et non moins complexe —, dont la réussite l'avait élevé sur le siège métropolitain d'Argeș, Chariton est mentionné pour la première fois en Valachie en 1369, conjointement avec l'autre futur métropolite, Daniel Kritopoulos. Or c'est très vraisemblablement en même temps — juste avant 1370 — qu'arriva en ce pays un personnage qui devait jouer un rôle de première importance dans l'organisation — ou réorganisation — de la vie monastique roumaine. Il s'agit du "pope Nicodème", bien connu aux historiens de l'Eglise et de la culture roumaines, à la disposition duquel Vladislav Ier s'empressa de mettre les moyens nécessaires pour fonder le couvent de Vodița, précisément dans la région de Severin et simultanément à la création du siège métropolitain valaque qui portera ce nom¹. Quelques années plus tard (vers 1377 - 1378)², ce sera toujours Nicodème qui érigera dans les montagnes "du côté de Severin", initialement aux frais du successeur de Vladislav, Radu Ier³, un second couvent, celui de Tismana, réuni peu après avec celui de Vodița dans une seule communauté, que l'illustre "pope" dirigera comme higoumène sa vie durant.

Connaisseur averti tant du grec que du slavon, Nicodème est d'habitude considéré par les historiens roumains comme un "Greco-serbe" (ou bien un "Serbo-grec")⁴. Mais l'étude la plus approfondie à son sujet,

1. Comme Lăzărescu, *Nicodim*, p. 257, 267, l'a démontré, la construction de Vodița commença pendant la saison chaude — printemps ou été — de 1370, alors que, rappelons-le, Kritopoulos devint métropolite vers la fin de la même saison. Quant à l'arrivée de Nicodème en Valachie, elle précéda de peu le début de ces travaux et, même si l'on garde certaines réserves pour la présentation qu'en fait E. Lăzărescu (op. cit., p. 264 - 266), les conditions générales dans lesquelles cette arrivée eut lieu semblent lui assigner la date de 1369. Cf. D. Nastase, *Une chronique byzantine perdue...*, p. 155 et n. 205.

2. Lăzărescu, *Nicodim*, p. 270 sq.; Rada Teodoru, *Mănăstirea Tismana*, Bucarest 1968, p. 8.

3. Lăzărescu, op. cit., p. 271 sq.

4. Plus récemment, R. Teodoru, op. cit., p. 5; Năsturel, *Mont Athos*, p. 34; Theodorescu, *Bizanț*, p. 220, 224, 230, 292; id., *Un mileniu de artă la Dunărea de Jos*, Bucarest 1976, p. 158, 203, 304 n. 153; Ion-Radu Mircea,

celle souvent citée ici d'Emile Lăzărescu, aboutit à la conclusion plus nuancée — et plus proche de la vérité — qu'il était Grec "du moins à moitié" — par son père — "sinon entièrement"¹. Or, comme j'ai essayé de le montrer ailleurs², c'est cette dernière alternative qu'on doit retenir comme vraie. Elle se fonde en effet sur des témoignages contemporains — les seuls dignes de confiance — qui, tout en affirmant sans ambiguïté que Nicodème était Grec, sont d'autant plus sûrs qu'ils sont serbes et qualifiés pour le savoir³. Par contre, l'origine serbe supposée de sa mère, n'est que le fruit d'une tradition orale roumaine, dénuée de tout appui documentaire, et enregistrée pour la première fois tardivement au XVIIe siècle⁴.

Certes, Nicodème ne figure dans aucun document connu aux côtés de Chariton ou de Kritopoulos. Mais, comme on l'a déjà fait remarquer⁵, l'un des facteurs qui déterminèrent la fondation de Vodița et de Tismana fut — tout comme pour le second siège métropolitain valaque — la lutte commune de la Grande Eglise et de la Valachie contre le catholicisme hongrois. Ce but suffirait à établir le caractère concerté des actions poursuivies par les trois ecclésiastiques grecs arrivés pratiquement ensemble dans ce pays. Aussi le P. Bodogae a-t-il eu l'intuition, sommaire mais non moins justifiée, de l'existence de quelque lien entre la venue de Nicodème et les sollicitations de Chariton⁶. Et comment ne pas être

Relations littéraires entre Byzance et les pays roumains, Actes du XIVe Congrès international des études byzantines, I, p. 489; V a s i l e D r ă g u ț, *Dicționar enciclopedic de artă medievală românească*, Bucarest 1976, p. 215. Mais pour P. P. P a n a i t e s c u, *Introducere la istoria culturii românești*, Bucarest 1969, p. 331, 389, Nicodème est "Grec de Serbie", et C a r m e n L a u r a D u m i t r e s c u, *Pictura murală din Țara Românească în veacul al XVI-lea*, Bucarest 1978, p. 42, le qualifie en passant de "Nicodème le moine d'origine grecque". (Cf. ci-dessous.)

1. L ă z ă r e s c u, *Nicodim*, p. 256.

2. D. N a s t a s e, op. cit., p. 147.

3. Les Annales serbes contemporaines l'appellent "Nicodème le Grec" ("Nikodim Gryčik", L j u b. S t o j a n o v i c, *Stari sprski rodoslovi i letopisi*, Belgrade-Sr. Karlovci 1927, p. 221, § 611), tandis que la *Vie d'Isaïe*, p. 75, "montre explicitement que Nicodème était «de souche grecque» («gryka rodom»)", L ă z ă r e s c u, *Nicodim*, p. 253; cf. D. N a s t a s e, étude citée, p. 147, n. 172; cf. aussi infra, p. 173, n. 1.

4. L ă z ă r e s c u, op. cit., p. 250 sq.; cf. D. N a s t a s e, op. cit., p. 147 et n. 173.

Dans certaines publications ecclésiastiques de Roumanie se fait jour depuis quelque temps la tendance d'attribuer à Nicodème une origine valaque sud-danubienne: c'est une supposition qui n'a aucun fondement scientifique.

5. L ă z ă r e s c u, *Nicodim*, p. 264 - 266, 277.

6. T. B o d o g a e, *Ajutoarele...*, p. 174; cf. aussi T h e o d o r e s c u, *Bizant*, p. 208.

frappé par les traits communs des actions que ceux-ci entreprirent simultanément et sur lesquels nous renseignent les actes mêmes qui font état de leurs réalisations? On sait, en effet, que Vodița bénéficia dès le début d'un statut de type athonite¹, et dans les deux cas ils s'agissait de la construction et la dotation complète d'un couvent, dans des conditions identiques: frais supportés par le voévode et travaux pris en charge par l'higoumène et sa communauté, Vladislav devant partager la qualité de fondateur tout aussi bien à Vodița avec Nicodème, qu'à Koutloumous avec Chariton².

Quant à Kritopoulos, c'est à mon avis dans les deux monastères fondés par Nicodème que le titulaire de la seconde métropole valaque eut, successivement, sa résidence³. Quoi qu'il en soit, il n'est absolument pas concevable que l'higoumène Nicodème n'ait pas entretenu des rapports avec le métropolitain de la région où se trouvaient ses couvents⁴. De ces rapports témoignent d'ailleurs deux pièces de vêtement de culte qui, tout en ayant appartenu à Anthime Kritopoulos, sont conservées précisément à Tismana, où la tradition les attribue, l'une à Nicodème, l'autre à l'un de ses disciples⁵.

Si c'est dans ces circonstances et, si j'ose dire, dans cette compagnie que Nicodème signala sa présence en Valachie, c'est en accompagnant

1. Voir plus largement Theodorescu, op. cit., p. 229 - 232.

2. Cf. les passages suivants de l'acte de fondation de Vodița et du projet de charte de Chariton:

"... moi en Christ Dieu très fidèle voévode Vladislav... j'ai voulu bien... ériger un couvent à Vodița... avec ma dépense et des dons de la part de ma seigneurie, mais avec le travail de kyr Nicodème et de ses frères, j'ai bâti et j'ai peint." DRH, B, I, No 6, p. 17 - 18 (sous une date erronée; cf. Lăzărescu, op. cit., p. 256, n. 9).

"... et nous sommes fondateurs, tous les deux à l'égalité, moi [=Vladislav] d'une part comme ayant payé la dépense, lui [=Chariton] d'autre part, comme ayant peiné et construit...". *Kutlumus*, No 26, p. 103, l. 13 - 14.

3. D. Nastase, op. cit., p. 153 - 156.

4. Au sujet de ces rapports, cf. Theodorescu, op. cit., p. 251 - 252, qui suppose même (p. 252) que pendant les absences fréquentes d'Anthime et de son successeur à Severin, Athanase, "l'important personnage ecclésiastique qui était Nicodème" aurait pu être chargé d'une sorte de surveillance du diocèse où il siégeait.

5. Sur ces pièces — un épigonation et un épitrachilion, dont le premier est marqué du nom et du titre d'Anthime — notamment G. Millet, *Broderies religieuses de style byzantin*. Avec la collaboration de Hélène des Ylouscs, Paris 1947, p. 2 - 6, 64 - 65 et pl. I - IV, CXXIX - CXXX; voir les corrections apportées par I. - R. Mircea, *Cîteva observații asupra unor broderii românești de la mînăstirile Dionisiu-Athos și Tismana-Gorj*, Mitropolia Olteniei II (1959), p. 434 - 435; cf. aussi P. Ș. Năsturel, *Cuviosul Nicodim cel sfințit și odăidile mitropolitului Antim Critopol de la Tismana*, Mitropolia Olteniei, dans le même volume, p. 419 - 423, 425 - 428.

la délégation serbe à Constantinople, pour participer lui aussi aux débats en vue de la réconciliation de 1375, que nous le rencontrons de nouveau¹. Cependant, il n'appartenait pas à cette délégation. En effet, si les sources serbes contemporaines qui relatent cet événement le mentionnent toutes les trois aux côtés des représentants serbes athonites, l'une d'entre elles fait la précision qu'il leur fut adjoint², alors qu'une seconde tient à affirmer catégoriquement qu'il était "de souche grecque"³. Dans la troisième enfin, malgré son rang, l'higoumène de Vodița ne figure qu'en dernier lieu, après les disciples de Théophane ("sy simi i Nikodima...")⁴: comme, "évidemment, il avait eu un rôle plus important que ceux-ci"⁵, cette place, ainsi que la précision "sy simi" ("avec eux", "avec ceux-ci"), le distinguent des délégués serbes, corroborant l'indication qu'il leur avait été "adjoint"⁶. Or il me faut préciser qu'en concordance avec ces bribes d'informations, à cette époque Nicodème ne pouvait appartenir d'aucune manière à l'Eglise schismatique de Peć, ni même y avoir été momentanément intégré. Etabli à demeure en Valachie, il y était en effet devenu l'higoumène-fondateur d'un couvent bâti et doté aux frais de Vladislav Ier, dont les rapports avec le Mont Athos et le patriarcat oecuménique nous ont livré certains de leurs secrets les plus significatifs et dont l'Eglise, régulièrement et fermement soumise à ce patriarcat, était dirigée par les protagonistes des actions de 1369/1370, les métropolitains grecs Chariton et Anthime Kritopoulos.

Le simple rappel de ces données expliquerait assez la participation — autrement insolite — de l'higoumène "de souche grecque" d'un couvent valaque à la délégation serbe qui réalisa l'accord de 1375: lors des pourparlers dont cet accord fut le résultat, il représenta lui aussi les intérêts qui réunissaient à cette époque la Grande Eglise tant à l'Eglise de la Valachie, qu'au souverain de ce pays.

Mais pourrions-nous en savoir plus sur le rôle qu'il joua effectivement en l'occurrence?

1. *Vie d'Isaïe*, p. 75; *Vies des rois...*, p. 382; *Vie du patriarche serbe Ephrem*, p. 71.

2. "... sypostnika i ljubomudryna muža popa Nikodima...", *Vie du patriarche serbe Ephrem*, loc. cit.

3. "Gryka rodom" (supra, p. 162, n. 3). Denise Papachryssanthou note en passant, *Prôtaton*, p. 139, n. 281, que "le bilingue Nicodème" paraît être "le seul moine grec du groupe".

4. *Vies des rois...*, loc. cit.

5. Lăzărescu, *Nicodim*, p. 268.

6. Voir la remarque dans ce sens de Lăzărescu, *Nicodim*, loc. cit.

La seule des mêmes sources qui nous apporte une précision à ce propos, pourrait laisser au lecteur moderne l'impression que ce rôle fut plutôt modeste: celui d' "interprète de paroles"¹. Mais jadis la place qu'occupait l'interprète pouvait être beaucoup plus élevée qu'aujourd'hui², et les autres sources qui se réfèrent à la mission de 1375 nous font savoir que Nicodème était un "philosophe"³, "fort dans les livres, plus fort encore en jugement et en paroles et en réponses"⁴. Ce qui suggère assez clairement qu'il agrémentait de ses propres paroles celles qu'il traduisait, pour apporter aux débats la lumière de ses jugements et réponses. Son rôle n'y fut donc pas celui d'un simple technicien, remplissant occasionnellement un devoir utile, mais subalterne⁵. C'est d'ailleurs le patriarche Philothée lui-même qui semble le montrer, par les présents qu'il lui aurait faits⁶, et surtout — si nous faisons confiance à une source roumaine ultérieure⁷ — par le rang d'archimandrite et le droit d'officier avec l'épigonation dont il l'aurait distingué (droit que n'aura en Valachie jusqu'en 1517 aucun higoumène, sauf ceux de Tismana ses successeurs)⁸.

1. Dans le texte, "... Nikodima glagolom tlykovatelja", *Vies des rois*. . . , p. 382.

2. Justement à l'époque des Paléologues, "le premier des interprètes" ("πρῶτος τῶν ἐρμηνέων") impériaux figurait parmi les dignitaires de la cour, avec le titre de μέγας διερμηνευτής. Pseudo-Kodinos, *Traité des offices*. Introduction, texte et traduction par Jean Verpeaux, Paris 1966, p. 184, l. 17 - 19; voir aussi à l'Index grec, μέγας διερμηνευτής et μέγας δραγουμάνος. On sait combien importantes furent plus tard à la Porte les fonctions de grand drogman et de drogman de la flotte, détenues par des Grecs.

3. Dans le texte, "ljubomudryna muža popa Nikodima" (supra, p. 164, n. 2). Voir Franz von Miklosich, *Lexicon Palaeoslovenico-Graeco-Latinum*, s.v. ΛΙΘΟΜΑΡΔΡΗ. Pour ce sens du terme "philosophe", Fr. Dölger, *Zur Bedeutung von φιλόσοφος und φιλοσοφία in byzantinische Zeit*, dans id., *Byzanz und die europäische Staatenwelt*, Darmstadt 1964, p. 197 - 208; cf. I. Dujčev, *Note sulla vita Constantini-Cyrilli*, dans id., *Medioevo bizantino-slavo*, II, Rome 1968, p. 77, n. 3 et p. 600.

4. "... silna v knjigah. Silnjaiša v razuma i sloveseh i otvajatjah". *Vie d'Isaïe*, loc. cit.

5. Comme l'affirme E. Lăzărescu, *Nicodim*, p. 268, en forçant l'information contenue dans les *Vies des rois et des archevêques serbes*.

6. Lăzărescu, op. cit., p. 269 et n. 3.

7. *Viața și traiul sfântului Nifon patriarhul Constantinopolului*, éd. Tit Simedrea, Bucarest 1937, p. 26; le texte reproduit dans *Literatura română veche (1402 - 1647)*. Introducere, ediție îngrijită și note de G. Mihăilă și Dan Zamfirescu, I, Bucarest 1969, p. 96. Cette version roumaine de la Vie de saint Niphon II n'est connue que par des manuscrits du XVIIe siècle, censés traduire un texte rédigé vers 1520 par le prôtos Gabriel du Mont Athos. La fidélité de cette "traduction" est pour-tant sujette à caution.

8. *Vie de saint Niphon*, loc. cit.; cf. Lăzărescu, *Nicodim*, p. 269 et n. 8; cf.

Pourtant ce rôle ne fut pas non plus celui de chef de la délégation serbe, comme l'affirmera quelques bons siècles plus tard sa Vie roumaine par l'hiéromoine Etienne¹. Ce que nous pourrions éventuellement déduire de cette information trop récente, fournie par une source très peu sûre, c'est plutôt qu'Etienne nous transmettrait ainsi une tradition locale qui accordait une place plus importante à ce représentant de la position de la Valachie et de son Eglise, qu'aux délégués serbes qu'il accompagnait. Cette tradition aurait donc gardé un certain souvenir - - bien altéré — de la différence que nous avons établie entre celui-là et ceux-ci.

Quelle que soit la valeur de ce témoignage tardif, l'analyse à laquelle nous avons soumis son activité vient renforcer l'opinion, répandue parmi les savants roumains, que Nicodème "avait acquis sa culture à l'Athos"². Mais surtout, replacée dans son cadre historique et reliée à ses antécédents, sa collaboration au raccomodement de 1375 tire-t-elle à mon sens complètement de l'ombre celle de Chariton. Et en plus, elle permet de conjecturer que ὁ ἔτερος τῆς Οὐγγροβλαχίας, Anthime Kritopoulos, y compléta le trio que nous avons observé en action pour la première fois en 1369 - 1370³.

7. LA RÉCONCILIATION DE 1375 ET LE NOUVEL ALIGNEMENT DES FORCES ORTHODOXES

En 1374 - 1375 ces négociations n'étaient pas les seules que l'on menait à Constantinople.

Quelque temps auparavant, le dernier pape d'Avignon, Grégoire XI,

aussi P. Ș. Năsturel, *Cuviosul Nicodim cel sfântit și odăjdiile mitropolitului Antim Critopol de la Tismana*, p. 421 - 423.

1. *Viața preacuviosului părintelui nostru Nicodim sântitul, arhimandritul Lavrei din sfânta monastire Tismana*. . . , éd. Iosif Bobulescu, Bucarest 1883, p. 24. Rédigée à Tismana vers 1839, cette *Vita* utilise tel quel le texte d'une autre, beaucoup plus brève, imprimée en 1767, qu'elle amplifie en s'appuyant sur certaines sources plus anciens, mais faisant aussi place à la tradition conservée dans ce couvent. Voir Lăzărescu, *Nicodim*, p. 239 - 253, qui fait la remarque, loc. cit., p. 240 et n. 4, qu'Etienne avait commencé une vingtaine d'années auparavant à rassembler le matériel qu'il devait utiliser dans sa composition (cf. *ibid.*, Annexes I et II).

2. E. Turdeanu, *La littérature bulgare du XIVe siècle*. . . , p. 125; cf. Theodorescu, *Bizanț*, p. 232.

3. Anthime figure parmi les participants aux travaux du synode en même temps que Chariton (MM II, p. 7 - 8, 10, 19; cf. *supra*, p. 159 et n. 3). Par ailleurs, selon G. Millet (*Kutlumus*, Appendice VIII, p. 271, No 36), un métropolitain qui signe le premier parmi les témoins du testament rédigé par Chariton en 1378 serait "sans doute" également Anthime (cf. *supra*, p. 147 et n. 4, 5).

avait repris la politique de croisade de ses prédécesseurs, pour passer en 1374 à des initiatives plus précises quant à la guerre contre l'Infidèle¹. Comme d'habitude, ces initiatives donnèrent lieu à une résurgence des activités en vue de l'union, clairement envisagée par Grégoire XI comme une conversion des Grecs et des autres peuples "schismatiques" au catholicisme romain — rite compris —, à l'instar de celle de Jean V Paléologue, en 1369, qu'on rappelait volontiers à ce propos². Aussi, pour la première fois depuis cette dernière date, ce fut toujours en 1374 (en automne) que l'empereur byzantin envoya au pape un message, suivi en janvier 1375 d'un autre, autographe³. Avant la fin d'octobre 1374, des nonces apostoliques se mettaient en route pour Constantinople⁴, d'où ils ne devaient rentrer qu'une année plus tard⁵.

Cette mission prolongée semble avoir été fructueuse⁶. Différentes autres démarches du pape aidant, elle encouragea et activa, en tout cas, les partisans de l'union, cependant que s'accrût le prosélytisme catholique parmi les sujets du basileus⁷. En conséquence de tout cela, dès le retour de ses délégués (octobre 1375), Grégoire XI commençait les préparatifs d'une croisade destinée à sauver la capitale byzantine des Turcs, mais dont les suites devraient aussi amener à la foi romaine tant les Grecs, que d'autres "nombreux empires et règnes des schismatiques"⁸. Ce salut douteux visait donc les pays menacés par les Turcs, dans les Balkans d'abord, mais encore en Asie Mineure⁹.

On s'imagine bien quelle attitude pouvaient prendre les promoteurs de la politique orthodoxe devant ces perspectives¹⁰. D'autant plus que le pape invitait avec insistance l'inquiétant Louis Ier de Hongrie (égale-

1. Halecki, *Un empereur*, p. 252 sq., 289 - 290; cf. *ibid.*, p. 213; cf. aussi, dernièrement, Kenneth M. Setton, *The Papacy and the Levant (1204 - 1571)*. Vol. I, *The Thirteenth and Fourteenth Centuries*, Philadelphie 1976, p. 327 sq.

2. Halecki, *op. cit.*, p. 289 sq.; cf. aussi p. 281, 287 - 288, 313 et n. 4.

3. *Ibid.*, p. 305 - 308.

4. *Ibid.*, p. 305 et n. 2; cf. p. 297. C'est entre février et juillet de la même année que cette mission fut organisée, *ibid.*, p. 297 et 289 sq.

5. *Ibid.*, p. 312 et n. 2.

6. *Ibid.*, p. 314 - 315.

7. *Ibid.*, p. 309.

8. *Ibid.*, p. 314 - 315.

9. *Ibid.*, p. 314 sq. Le 8 décembre 1375, le pape insistera "sur la situation désespérée de l'Empire byzantin, de la Bulgarie, de la Serbie, de l'Arménie et, en général, de tout l'Orient chrétien", *ibid.*, p. 316.

10. Notons à ce propos que le 27 octobre 1373, dans une lettre adressée au doge de Venise, le pape appelait Philothée "l'antipatriarche constantinopolitain", *ibid.*, p. 286 et n. 5.

ment roi de Pologne depuis novembre 1370), à se joindre à la croisade, en attaquant les infidèles par le nord¹, et lui exprimait tout à la fois “sa conviction que le peuple et le clergé de Constantinople retourneraient plus rapidement au sein de l’Eglise après avoir éprouvé «l’humanité» du roi catholique qui avait travaillé à leur libération”²!

Le roi catholique semble s’être désintéressé de ce projet pontifical³, du moins comme tel⁴. Nous savons en revanche qu’en 1373 les relations magyaro-valaques étaient de nouveau tendues, et qu’elles entrèrent en crise exactement en octobre 1374⁵. Il paraît même qu’à cette époque (peu avant le début de 1375), les troupes hongroises firent une tentative pour conquérir la forteresse de Severin⁶, qu’elles devaient en tout cas occuper, avec le banat qu’elle commandait, en 1375 ou, au plus tard, pendant la première moitié de l’année suivante⁷.

Vers la même époque, Louis se mêlait activement des affaires de la Serbie, en obligeant (fin 1373) le prince Lazare à accepter la suzeraineté hongroise⁸, qu’il devait rejeter dès que l’occasion se présentera, moins d’une décennie plus tard⁹.

On sait que le patriarche Philothée réagit à la nouvelle vague de l’offensive latine en renforçant les mesures de rigueur qu’il avait déjà prises contre ceux qui s’étaient convertis, ou voulaient se convertir, au catholicisme¹⁰. Or les données que j’ai rappelées plus haut permettent d’affirmer

1. Ibid., p. 315 sq.

2. Ibid., p. 312 et n. 2.

3. Ibid., p. 318 - 319.

4. Dès 1374, Louis Ier refusait nettement de s’associer aux mesures anti-turques préconisées par le pape, *ibid.*, p. 298, cf. p. 312.

5. M. H o l b a n, *Contribuții la studiul raporturilor dintre Țara Românească și Ungaria angevină. Rolul lui Benedict Himfy...*, p. 53 - 54.

6. L ă z ă r e s c u, *Nicodim*, p. 267, 268, 273.

7. Terme *ante quem*, 19 juin 1376. M. H o l b a n, *op. cit.*, p. 55 - 56; cf. L ă z ă r e s c u, *op. cit.*, p. 257 et n. 2, p. 267, 273.

8. R. M i h a l j ċ i ć, *Kraj Srpskog carstva*, p. 200.

9. Ibid., p. 217. Le 19 juin 1376, le jour même où nous rencontrons le nouveau ban hongrois de Severin occupé par ses troupes, Louis récompensait des services qui lui avaient été rendus “in plerisque nostris expeditionibus, et specialiter in exercitibus nostris adversus Rascenos et etiam Bulgaros motis, signanter vero in reoptacione civitatis et terre Zeurinensis...” (apud L ă z ă r e s c u, *Nicodim*, p. 257, n. 1; cf. M. H o l b a n, *op. cit.*, p. 55). On retiendra le rapprochement impliqué par la mention faite dans le même acte, tant des “expéditions contre les Serbes”, que de la “réobtention” de Severin. En 1378 le roi suzerain préparait une intervention militaire en Serbie, peut-être contre son vassal. R. M i h a l j ċ i ć, *loc. cit.*

10. H a l e c k i, *Un empereur*, p. 308.

qu'il ne s'en tint sûrement pas là: c'est qu'elles nous offrent la possibilité d'établir les causes les plus profondes d'autres événements dont nous nous sommes occupés, événements que certains de leurs aspects relient déjà à la politique de l'opposition orthodoxe, et qui relèvent de l'activité déployée en ce temps et sur ce fond par le patriarcat oecuménique, soit directement, soit par le truchement de ses hommes de confiance.

Ce fut en effet lorsque le pape concentra sur Constantinople ses visées aboutissant à la proclamation de la croisade que furent menées à bonne fin dans cette ville les négociations qui rétablirent l'unité entre Byzance d'Eglise et la Serbie. Et ce fut à la même époque, plus précisément lors des attaques hongroises contre la région où il venait de fonder Vodița, que Nicodème repassa le Danube et s'associa à l'ambassade athonite du prince Lazare¹, pour renforcer, lui et Chariton, l'unité orthodoxe par l'apport de la Valachie, de son Eglise et de son voévode. Enfin, il devient évident que dans ces circonstances la Grande Eglise trouva soutien à Trébizonde aussi, grâce à deux de ses représentants les plus remarquables: c'est en effet en septembre 1374 que, suite à la recommandation du métropolitain Théodose, son frère Denys obtint le chrysobulle par lequel Alexis III entérinait sa participation à la campagne de constructions de l'Athos, dont nous avons pu déterminer la signification et les implications.

Ces concordances chronologiques laissent facilement transparaître, à travers les pourparlers ecclésiastiques du patriarcat, la mise en place de tout un système de lutte. Fondé sur la solidarité orthodoxe et relevant donc de la politique déjà traditionnelle dont nous suivons ici l'évolution, ce système devait être opposé aux actions catholiques et unionistes. Mais, de toute évidence, il devait faire face, en égale mesure, au danger turc qui justifiait les interventions du Saint-Siège. Car si les promoteurs de la politique patriarcale avaient toujours relié ce danger à la menace latine, en rejetant les conditions, ou encore en craignant les conséquences de l'aide occidentale, ils se trouvaient à nouveau maintenant dans la nécessité d'offrir au problème de l'invasion ottomane leur propre solution.

Quelle fut exactement cette solution, c'est le développement de la guerre anti-ottomane qui nous l'apprendra.

La croisade de Grégoire XI ne dépassera pas le stade de projet, et

1. Lăzărescu, *Nvodim*, p. 268, cf. *ibid.*, p. 263 (sans saisir cependant le rapport réel entre ces deux faits).

Madame Holban, *op. cit.*, p. 54, n. 3, envisage, avec raison, la possibilité d'une liaison entre le conflit magyaro-valaque de 1374 et la croisade prêchée par le pape.

la lutte contre les Turcs dans les Balkans entrera dans une phase nouvelle avec l'ascension de celui-là même auquel on attribue la démarche qui aboutira au rétablissement des rapports ecclésiastiques byzantino-serbes: le knèze Lazare Hrebljanović, le futur héros de Kossovo Polje¹. Mais Lazare n'avait fait que reprendre et mener à terme l'action, toute pareille, d'Uglješa. Nous connaissons les suites de cette dernière et les circonstances qui la déterminèrent, comme nous connaissons aussi leurs rapports avec "l'opposition orthodoxe" et, en particulier, les relations d'Uglješa avec le Mont Athos. Aboutissement de ces initiatives, oeuvre de la même opposition et tout particulièrement des athonites, la réconciliation de 1375 s'avère donc être le point de départ de la nouvelle phase de la guerre anti-ottomane: celle qui s'achèvera en 1389 par le désastre des forces chrétiennes, rassemblées sous le commandement de Lazare pour affronter les Turcs à Kossovo Polje, comme dix-huit ans plus tôt sous celui d'Uglješa sur la Marica.

L'image plus claire et plus large que nous avons pu nous en faire, nous a offert la possibilité d'identifier dans les pourparlers menés au patriarcat de Constantinople vers le début de 1375 la principale riposte orthodoxe à la nouvelle offensive du catholicisme et elle permet en même temps d'attribuer aux décisions qu'on y arrêta la réorganisation du front orthodoxe anti-ottoman, après sa mise en déroute par la catastrophe de la Marica.

Comme les faits le prouveront aussi par la suite, dans ce nouvel alignement le commandement devait revenir au prince Lazare, qui reprenait ainsi, en tant que *hégémon* des seigneurs serbes, le rôle détenu auparavant par Uglješa. A une différence près toutefois, dont on ne saurait mésestimer l'importance: en échange de cet honneur redoutable et de la reconnaissance de leur Eglise, les Serbes abandonnaient, après coup, aux Grecs la direction de la Sainte Montagne.

Avec Lazare et les dynastes serbes et macédoniens qui le suivaient, devaient participer à la coalition reconstituée, non seulement le voévode de Valachie, mais aussi, de toute évidence, l'empereur de Trébizonde: j'en vois la preuve dans le rôle que jouèrent auprès de lui les deux frères Théodose et Denys, et plus particulièrement dans la date que porte le chrysobulle de fondation de Dionysiou.

Quant au patriarcat oecuménique, il apparaît décidément comme l'élément directeur et organisateur de cette action, position que lui assu-

1. Cf. le chapitre dédié à Lazare par R. Mihaljević, op. cit., p. 208 - 222.

rait l'appui de ces deux derniers princes, obtenu en toute première ligne par ses représentants athonites.

Mais la phase qui s'inaugurait ainsi en 1375 évoluera dans d'autres conditions que celles du moment où elle avait pris naissance. Aussi sera-t-elle en grande partie le fait d'autres personnages que ceux que nous avons rencontrés jusqu'ici. En effet, une année plus tard le chef du parti unioniste, l'empereur Jean V lui-même, sera renversé par son fils Andronic IV, qui occupera les trône de Constantinople jusqu'en 1379, lorsque son père réussira à reprendre sa place. Peu après l'éviction de Jean V, le patriarche Philothée sera éloigné et mourra, cependant que Vladislav Ier disparaissait lui aussi, probablement dans les luttes contre les Hongrois¹. Nicodème sera obligé d'abandonner temporairement Vo-dița en territoire occupé par les "Latins", et la construction du nouveau couvent qui devait l'abriter, lui et "ses frères", sera commencée aux frais d'un autre voévode, Radu Ier. Quant à Chariton, il semble avoir quitté définitivement la Valachie après la mort de Vlaïcou².

Tout en nous proposant de continuer par ailleurs l'exploration qui nous a amenés jusqu'à ce point, c'est donc avant ces changements qu'il convient de mettre un terme à la présente enquête, en nous en tenant ici aux résultats qu'elle a acquis.

* * *

Ces résultats imposent quelques remarques plus générales.

Les rapports examinés plus haut entre le Mont Athos et différents pays et souverains orthodoxes ont déjà fait l'objet d'assez nombreuses recherches: comme on a pu s'en rendre compte, il existe en effet à ce sujet une bibliographie plutôt fournie. De celle-ci se dégagent des travaux d'érudition, qui font autorité, fondés sur l'analyse compétente et méthodique des sources connues, dont en premier lieu les documents même des archives athonites, édités par les auteurs de ces ouvrages.

Mais pour précieuse et digne de respect que soit leur oeuvre, on peut affirmer qu'aucun de ces savants n'a envisagé l'éventualité que les relations qu'ils étudient pourraient dépasser le cadre bien délimité de la vie religieuse dans lequel elles semblaient s'inscrire tout naturellement,

1. On suppose que Vlaïcou est tombé dans les combats pour Severin, "vers 1377", sinon plus tôt (cf. Lăzărescu, *Nicodim*, p. 273 et n. 5), mais à mon sens non avant les décisions de 1375 dont nous nous sommes occupés.

2. Cf. P. Ș. Năsturel, *Autour de la partition* . . . , p. 298.

et dans lequel paraît les confiner d'ailleurs la lettre même des documents qui en font état. Dans ces limites, les besoins matériels des couvents, d'une part, le prestige spirituel de l'Athos et la piété des donateurs d'autre part (piété stimulée parfois, au dire des sources, par des facteurs psychologiques, telle l'impression faite sur eux par les moines solliciteurs), ont paru à leur tour parfaitement suffisants pour motiver et expliquer en dernière instance ces relations. Elles furent réduites ainsi à tout autant de cas particuliers, produits de circonstances elles aussi particulières, dans lesquelles le rôle déterminant reviendrait au facteur personnel, dans les plus frappants de ces cas à "l'initiative privée", si l'on peut dire, de quelques fortes personnalités — un Chariton, un Denys — poursuivant par eux mêmes, avec un zèle et une énergie indomptables, des actions motivées par un unique désir : celui d'assurer à leurs monastères les conditions matérielles qui permettraient aux communautés respectives d'y mener une vie censée être repliée sur elle-même et sur ses seules préoccupations spirituelles. Si on laisse de côté de rares remarques fugitives, c'est l'idée *a priori* que l'on trouve à la base des interprétations données aux documents concernant ces relations, et sur laquelle repose, en définitive, toute la bibliographie du problème.

Or les plus sûrs des résultats auxquels a abouti la recherche ci-dessus — et il y en a qu'on ne saurait contester — sont suffisants pour infirmer totalement cette idée.

En effet, nous avons retrouvé soudainement la Sainte Montagne au beau milieu d'une vaste activité concertée, poursuivie systématiquement à travers les pays de l'Orthodoxie, et relevant d'un programme à portée politique et militaire, aussi clairement dessiné que complexe, qui n'est autre que le programme de "l'opposition orthodoxe" régie par le patriarcat de Constantinople. Ce ne furent donc pas des initiatives particulières et des décisions personnelles inspirées par la piété seule, mais les nécessités de ce programme qui commandèrent les rapports, étudiés ici, des pays et des princes orthodoxes avec le Mont Athos. Quant à leur but, il fut de créer sous l'égide du patriarcat oecuménique un ralliement des forces de l'Orthodoxie, capable de refouler les Turcs et de s'opposer, non à l'aide militaire occidentale, mais aux dangers de toute sorte, et en premier lieu aux clauses de nature religieuse, qui l'accompagnaient.

A son tour, ce système fonctionna en étroite dépendance des conjonctures déterminées par les conditions générales, politiques et militaires, qu'il devait affronter, et dans lesquelles nous reconnaissons les conditions mêmes qui tracèrent vers la fin du Moyen Age le sort de tout ce qu'on peut nommer encore Byzance, ainsi que celui des pays balkaniques. Quant

aux principaux agents destinés à le mettre en pratique que nous avons réussi à identifier, ils s'appellent Chariton, Denys, Théodose, Nicodème¹.

Il résulte de ces observations que les recherches sur l'Athos à l'époque de l'expansion ottomane dans les Balkans se sont fondées jusqu'ici sur une image conventionnelle et simplificatrice de la Sainte Montagne, et dont l'apparence fallacieuse masque une réalité plus profonde, autrement complexe, dont on a pratiquement tout ignoré. Les explications avancées par ces recherches devront donc être révisées, en commençant par leur base même.

Par ailleurs, la découverte du rôle qu'y joua la communauté hagiote éclaira d'un jour nouveau tant l'ensemble, que différents aspects particuliers des rapports qui se forgèrent à cette époque entre États et Églises orthodoxes. Mais les perspectives que les résultats de mon enquête ouvrent pour une meilleure compréhension de ce rôle et de ces rapports ont une portée chronologique beaucoup plus étendue et elles posent de nombreux autres problèmes, dont l'un soulève l'autre et dont les enchaînements conduisent dans les directions les plus diverses.

Car ni la progression turque, ni la lutte que les chefs de l'Église orientale et le plus grand centre monastique de cette Église menèrent ensemble contre l'union avec Rome, ne commencent en 1355, comme elles ne finissent pas non plus, ni vingt ans après, ni plus tard, en 1389². On sait du reste très bien que l'anti-unionisme le plus irréductible constitue une caractéristique constante de l'attitude de la Sainte Montagne. Aussi est-ce déjà en 1312 que la communauté hagiote était passée sous l'autorité du patriarche, non moins anti-unioniste, de Constantinople³.

1. Mes conclusions sur l'origine grecque de Nicodème (supra, p. 162 et n. 2 - 4) se trouvent corroborées par ce rôle, ainsi que par la nationalité de tous les autres membres de l'équipe patriarcale dont il faisait partie lui aussi.

2. L'étape, qui débute en 1375, de l'activité politique internationale menée par l'Église byzantine ne sera nullement la dernière: pour une phase ultérieure, D. N a s t a s e, *Une chronique byzantine perdue*. . . , notamment p. 164 - 168.

3. Jusqu'alors l'Athos s'était trouvé sous le pouvoir des empereurs byzantins et non de l'Église. Mais en novembre 1312, un sigillion du patriarche Niphon Ier et, conjointement, un chrysobulle d'Andronic II Paléologue — anti-unioniste lui aussi — avaient placé la communauté hagiote sous l'autorité du patriarche oecuménique, qui devait désormais en investir le prôtos, après son élection. Les deux actes, en dernier lieu, dans *Prôtaton*: le sigillion, No 11 (éditions et bibliographie antérieure, p. 243 - 244); le chrysobulle, No 12 (éditions et bibliographie antérieure, p. 249 - 250).

Dix ans plus tard, lors du conflit des deux Andronic, les dirigeants hagiotes se verraient déjà attribuer, à la demande de Constantinople impériale (mais alors très

Mais on a depuis longtemps remarqué — à propos précisément du problème des croisades tardives —¹, que, au fur et à mesure du déclin final de l'Empire et du rétrécissement de son territoire, c'est bien le patriarche oecuménique qui tend à remplacer le basileus en tant qu'élément conducteur de la politique byzantine dans le monde orthodoxe. A n'en pas douter, les phénomènes que nous avons approchés s'inscrivent parmi les manifestations concrètes de l'activité que les chefs de la Grande Eglise déployèrent dans cette hypostase oecuménique et "impériale"², et dévoilent tout à la fois le rôle qu'ils assignèrent dans cette activité à la Sainte Montagne.

Or, comme j'ai essayé récemment de le montrer³, la communauté multi-nationale et pan-orthodoxe de l'Athos constituait elle-même justement un symbole de l'oecuméné impériale chrétienne, accepté unanimement comme tel par ce monde de l'Orthodoxie⁴. C'est ce qui expliquerait bien ce rôle.

orthodoxe), une mission dont le caractère purement politique n'est pas sans annoncer celles qui leurs seront dévolues par Constantinople patriarcale. En effet, ce fut le prôtos Isaac qu'Andronic II chargea en 1322 de négocier sa réconciliation avec son petit-fils, le vicil empereur s'adressant en outre, à cette occasion, à deux autres importants athonites, l'higoumène de Vatopédi Niphon et le futur saint Nicodème, moine au même couvent. Voir Jacques Bompaire et Léonidas Mavromatis, *La querelle des deux Andronic et le Mont Athos en 1322*, REB 32 (1974), p. 187 - 198.

1. Cf. N. Iorga, *Croisade latine et byzantine...*, p. 38 - 39.

2. Mise en évidence, dans une certaine mesure, par N. Iorga (voir notamment son travail cité dans la note précédente); cf. la présentation de T. Teoteoi, *Nicolae Iorga istoric al cruciadelor tîrzii*, p. 121 - 122 (ces deux études, supra, p. 122 - 123, n. 7); cf. aussi, par ailleurs, G. Ostrogorsky, *Geschichte des byzantinischen Staates*³, p. 457.

3. D. Nastase, *Le Mont Athos pendant l'occupation latine de Constantinople. Quelques considérations*, Athènes 1977, tirage à part des BNJ, tome 22, p. 126 - 130 (version abrégée de ma communication *Le patronage du Mont Athos au XIIIe siècle*, présentée au XVe Congrès international d'études byzantines, Athènes, 5 - 11 septembre 1976, à paraître dans les Actes du Congrès).

4. D. Nastase, *Le patronage...*; cf. id., *Le Mont Athos pendant l'occupation latine...*, notamment p. 127 - 128. Pour l'époque post-byzantine, cf. mes remarques, id., *L'héritage impérial byzantin dans l'art et l'histoire des pays roumains*, Milan 1976, p. 16 - 17, 35 - 36. Sous une forme générale, encore élémentaire, mais exacte pour l'essentiel, j'avais déjà exprimé cette opinion dans mon travail polycopié *De la împărății români ai Răsăritului la voievozii români: patronajul românesc la Athos*, Athènes, Fondation Européenne Dragan, 1972, p. 1 - 4 (voir plus particulièrement p. 2, où il est question de l'Athos "microcosme de l'oecuméné impériale chrétienne"; cf. ibid., p. 4, où la Sainte Montagne est traitée de "symbole et attribut impérial").

Tout ceci signifie en fait que le présent exposé débouche sur des perspectives dont seules des recherches futures, qui s'annoncent aussi complexes que de longue haleine, sauront mesurer la portée et les implications.

OUVRAGES CITÉS EN ABRÉGÉ

(en plus de la liste des abréviations valables pour tout le tome)

- D a r r o u z è s, *Regestes I/V*: J. D a r r o u z è s, *Les registes des actes du patriarcat de Constantinople. Vol. I, Les actes des patriarches. Fasc. V, Les registes de 1310 à 1376*, Paris 1977.
- DRH: *Documenta Romaniae Historica. B, Țara Românească*, Bucarest [corpus de documents roumains, en cours de publication depuis 1966].
- G i u r e s c u, *Întemeierea*: C o n s t. C. G i u r e s c u, *Întemeierea mitropoliei Ungrovlahiei*, Biserica Ortodoxă Română 77 (1959), Nos 7 - 10, p. 673 - 697.
- H a l e c k i, *Un empereur*: O s k a r H a l e c k i, *Un empereur de Byzance à Rome. Vingt ans de travail pour l'union des Eglises et pour la défense de l'empire d'Orient, 1355 - 1375*, Varsovie 1930 [réimpression anastatique, Londres 1972].
- L ă z ă r e s c u, *Nicodim*: E m i l L ă z ă r e s c u, *Nicodim de la Tismana și rolul său în cultura veche românească, I (până la 1385)*, Romanoslavica 11 (1963), p. 237 - 285.
- N a n d r i ș, *Documente*: *Documente slavo-române din mănăstirile Muntelui Athos*, publicate de G r i g o r e N a n d r i ș, Bucarest 1937.
- N ă s t u r e l, *Aperçu*: P e t r e Ș. N ă s t u r e l, *Aperçu critique des rapports de la Valachie et du Mont Athos des origines au début du XVIe, siècle*, RESEE 2 (1964), Nos 1 - 2 p. 93 - 120.
- N ă s t u r e l, *Legăturile*: P e t r e Ș. N ă s t u r e l, *Legăturile țărilor române cu Muntele Athos până la sfârșitul veacului al XV-lea*, Mitropolia Olteniei 10 (1958), Nos 11 - 12, p. 735 - 753.
- N ă s t u r e l, *Mont Athos*: P e t r e Ș. N ă s t u r e l, *Le Mont Athos et ses premiers contacts avec la principauté de Valachie*, Association Internationale d'Etudes du Sud-Est Européen, Bulletin 1 (1963), Nos 1 - 2, p. 31 - 38 + 2 ill.
- O s t r o g o r s k y, *Serska oblast*: G. O s t r o g o r s k i, *Serska oblast posle Dusanove smrti*, Belgrade 1965. Réédité dans id., *Sabrana dela*,

- IV, *Vizantija i Slovni*, Belgrade 1970, p. 423 - 631 [je cite les pages de l'édition de 1965, indiquées aussi dans celle de 1970].
- Theodorescu, *Bizant: Răzvan Theodorescu, Bizant, Balcani, Occident la începuturile culturii medievale românești (secolele X - XIV)*, Bucarest 1974.
- Vie de Denys*: B. Laourdas, *Μητρογράμους, βίος τοῦ ὁσίου Ἱεροστόλου τοῦ Ἀθωνίτου*, Ἀρχαῖον Πόντου 21 (1956), p. 43 - 79.
- Vie d'Isaïe*: *Životopis starca Isaije*, éd. N. Dučić, *Starine Hilendarske*, Glasnik Srpskog učenog društva, t. 56, Belgrade 1884.

NOTE ADDITIONNELLE

L'impression de l'étude ci-dessus approchait de sa fin quand parut l'article de Carmen Laura Dumitrescu, *Le voïvode donateur de la fresque de Saint-Nicolae-Domnesc (Argeș) et le problème de sa domination sur Vidin au XIVe siècle*, RESEE 17 (1979), No 3, p. 541 - 558, 2 fig. Je ne peux donc m'occuper ici, même en passant, de tous ce qui aurait pu intéresser ma recherche dans ce travail, riche en suggestions et en fines remarques. Aussi ce n'est que parce qu'il pourrait semer une certaine confusion dans l'esprit de mes lecteurs, que je dois aborder dans cette note l'un des problèmes dont il traite, celui de la date de la mort de Vlaïcou (cf. supra, p. 171 et n. 1).

A ce sujet, l'auteur adopte¹ une hypothèse qu'E. Lăzărescu avance comme telle², à savoir que cette mort "saurait être située... vers la fin de 1374 ou au début de 1375"³. Mais en fait Mme Dumitrescu ne retient que la première de ces dates⁴, sur laquelle elle se fonde non seulement pour faire commencer le règne de Radu Ier en "†1374"⁵ (?), mais encore pour étayer d'autres hypothèses, dont celle de la domination que ce prince aurait exercée sur la région de Vidin⁶, "avec probabilité entre 1374 - 1377 (sinon jusque vers 1380)"⁷.

Or, tout en étant porté à croire que Valdislav mourut avant la conquête de la forteresse de Severin par les Hongrois⁸, E. Lăzărescu n'exclut pas l'éventualité que sa fin eut lieu peu après cette conquête⁹ (dont le *terminus ante quem* est le 19 juin 1376¹⁰), soit en 1375 ou un peu plus tard. Quoi qu'on en pense, en admettant que la mort de ce voévode survint plus tôt qu'on ne le considère d'habitude, elle dut donc se produire quelque temps après le début du conflit valaco-hongrois (octobre 1374) et, mettons, avant juin 1376. Dans ces limites, nous disposons néanmoins de quelques indices qui semblent montrer

que Vlaïcou était vivant quand fut prise l'initiative des pourparlers "inter-orthodoxes" de Constantinople et même au cours de ceux-ci, voire lors de leur heureux dénouement: ce n'est en effet qu'*après* le retour de Nicodème de la capitale byzantine (terme *post quem*, 29 avril 1375¹¹) que commença la construction de Tismana aux frais de Radu Ier, pas longtemps avant "6886" (=septembre 1377 - août 1378), lorsque le couvent était encore inachevé¹²; par ailleurs, le seul voévode valaque que rappellera Chariton dans son dernier testament sera Vladislav Ier¹³, et c'est toujours à celui-ci que renvoie la situation dont bénéficiait à l'Athos en janvier 1375 son "représentant", l'higoumène Mélchisédech¹⁴.

Le problème reste pourtant ouvert, mais même si nous supposons que Vlaïcou ne vivait plus pendant les négociations du patriarcat byzantin et que les résultats de celles-ci concerneraient donc son successeur, cela ne changerait en rien mes conclusions générales, tant sur les rôles qu'y jouèrent Chariton et Nicodème et sur les décisions qu'on y arrêta, que, cela va de soi, sur la place clé qui revint au Mont Athos dans le cadre de la politique internationale de "l'opposition orthodoxe".

D. NASTASE

1. C. L. Dumitrescu, *Le voïvode donateur...*, p. 551.
2. Lăzărescu, *Nicodim*, p. 273 et n. 5.
3. Loc. cit., n. 5.
4. *Le voïvode donateur...*, p. 554.
5. Ibid., p. 555.
6. Cf. D. Nastase, *Une chronique byzantine perdue...*, p. 163, n. 235, reprise ici même, p. 125, n. 6; cf. aussi supra, p. 141 - 142.
7. *Le voïvode donateur...*, p. 554, cf. p. 557 - 558.
8. Pour laquelle, supra, p. 168 et n. 6, 7.
9. Lăzărescu, *Nicodim*, p. 273, n. 5.
10. Pour lequel, Lăzărescu, op. cit., p. 257, qui nous fait remarquer que le ban de Louis Ier, Johannes Trewtyl (Treutel), devait être déjà installé dans la forteresse "au moins quelques semaines auparavant" (loc. cit) et que "la perte de Severin et la mort de Vladislav sont deux événements presque contemporains" (p. 273, n. 5); f. ibid., p. 267.
11. Supra, p. 157, n. 2.
12. Lăzărescu, op. cit., p. 270 - 273.
13. Cf. supra, p. 132 - 133 et 160.
14. Supra, p. 144 sq. et 160.
